Muzillac

n°110

Votre magazine d'informations municipales - Juillet 2015

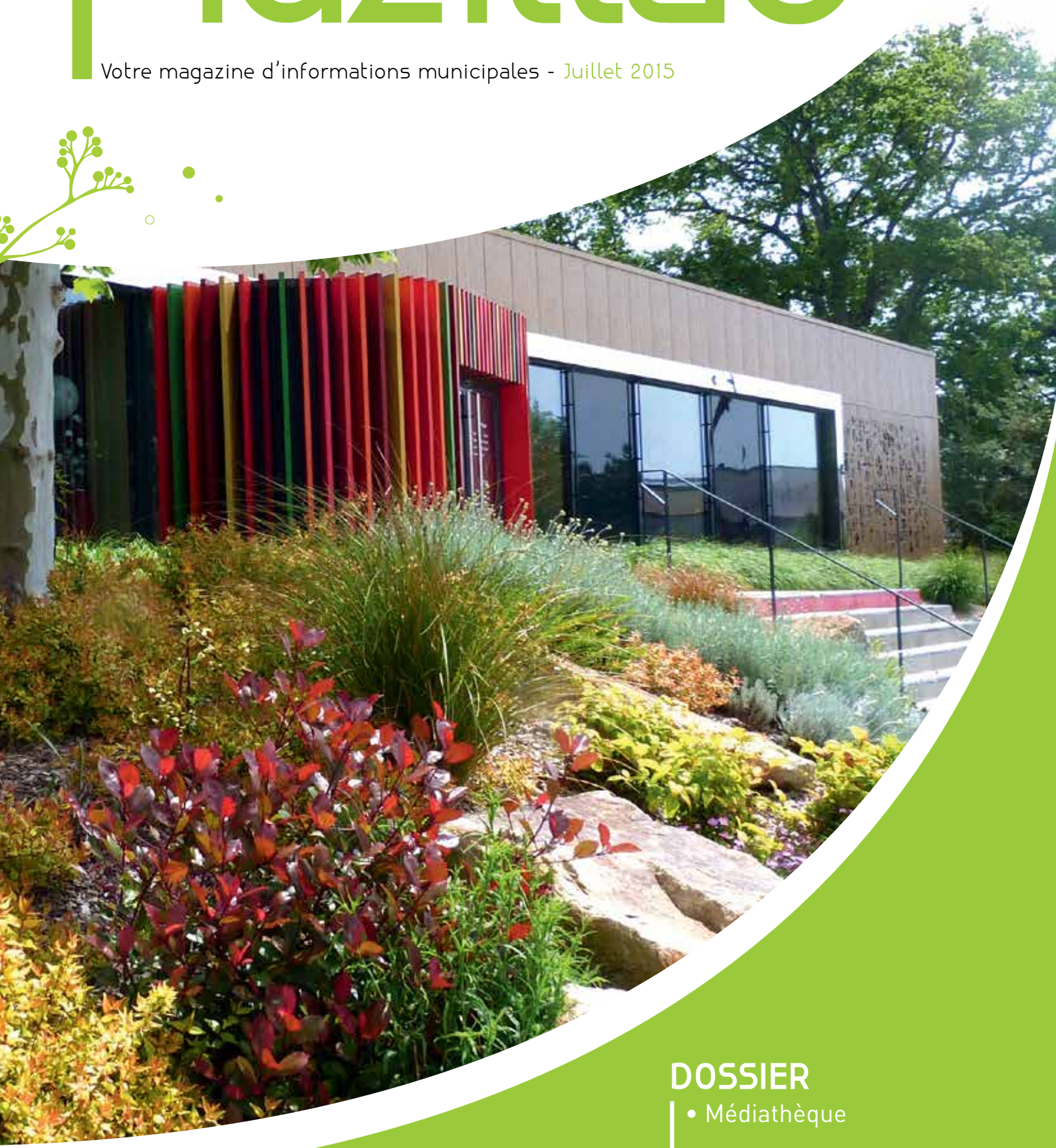

DOSSIER

• Médiathèque

Retour en images...

6e Triathlon

Damgan – Pays de Muzillac

© Laurent RANNOU - Fun Images

édito

sommaire

Édito 1

Actu municipale
- Décisions du conseil 2
- Dossier des adjoints 5
- Actu municipale 10

Dossier Médiathèque 14

Patrimoine 16

Portraits 17

Actu économique 18

Actu intercommunale 19

Actu scolaire 21

Actu associative 22

Mémo médical 25

Mémo services 26

Parole aux élus 28

Nos animations 29

Les vacances d'été, « les grandes vacances », comme disent les écoliers vont commencer. Les uns vont voir leurs charges de travail augmenter car c'est la saison, les autres vont profiter de cette période de repos pour se retrouver en famille ou entre amis, afin de partager d'agréables moments de convivialité.

Comme chaque année, la municipalité, l'Office de Tourisme et les associations mettent tout en œuvre pour montrer un visage dynamique et accueillant de notre cité.

Je félicite les services techniques de la Mairie pour le fleurissement et la propreté des espaces publics. Ce n'est pas toujours chose facile car certains de nos concitoyens manquent totalement de respect vis-à-vis du travail effectué.

À la lecture des différents dossiers conduits par mes collègues adjoints, vous pouvez constater que la commune de Muzillac continue à investir (c'est la richesse de demain), malgré la diminution des dotations de l'État et le transfert de nouvelles charges (TAP, études droit du sol...). Cette situation sera encore plus contraignante dans les années à venir.

Fidèle à notre engagement, nous n'avons pas augmenté les taux communaux d'imposition (taux inchangés depuis 2002). Afin de dégager des excédents de fonctionnement pour continuer à investir, nous nous sommes engagés à réaliser des économies. À titre d'exemple, les adjoints et moi-même avons diminué nos indemnités de 10 % et nous avons demandé aux services de réduire cette année leurs budgets de dépenses de 3 % et d'étaler les investissements. Nous avons bien conscience que le défi est de taille.

Quoi qu'il en soit, bel été à toutes et à tous. ■

Jo BROHAN

Directeur de la publication : Jo BROHAN
Rédacteur en chef : Fabienne MAHE
Charte graphique, réalisation et impression
IZATIS communication 02 97 26 00 42 - www.izatis.com
Crédit photos : IZATIS communication, Fotolia, Shutterstock, Laurent RANNOU - Fun Image, associations.
Imprim'vert tirage 3 200 exemplaires
Imprimé sur papier PEFC
Dépôt légal 3e trimestre 2015

Décisions du Conseil

• Réunion 26 février 2015

Budget principal – commune compte administratif 2014.

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur LE LAN Bernard, Premier Adjoint, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2014 dressé par Monsieur BROHAN Joseph, Maire, approuve, à l'unanimité, le compte administratif, lequel se résume ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	Réalisé
Dépenses	3 904 369,14
Recettes	4 393 283,49
Résultat budgétaire de l'exercice	488 914,35
Résultat antérieur reporté	1 130 386,54
Résultat global	1 619 300,89
Résultat à réaliser	
Résultat global	**1 619 300,89**

SECTION D'INVESTISSEMENT		
	Réalisé	Reste à réaliser
Dépenses	1 957 277,45	435 119,55
Recettes	1 100 506,44	91 620,88
Résultat budgétaire de l'exercice	- 856 771,01	
Résultat antérieur reporté	394 351,49	
Résultat global	- 462 419,55	
Résultat à réaliser		- 343 498,67
Résultat global	**- 805 918,19**	

Conformément à la législation, Monsieur BROHAN Joseph, Maire, n'a pas participé au vote.

Débat d'orientation budgétaire (DOB)

Le Maire informe le Conseil que dans les communes de plus de 3 500 habitants, l'examen du budget doit faire l'objet, dans les deux mois précédant le vote du budget, d'un débat du conseil municipal sur les orientations budgétaires générales. La jurisprudence précise également que le DOB ne peut avoir lieu le même jour que le vote du budget primitif.

M. B. LE LAN, Adjoint, présente au Conseil diverses informations utiles pour l'élaboration du Budget Primitif 2015.

- La baisse des dotations de l'État qui va se cumuler jusqu'en 2017 et aboutir à une réduction d'environ 46 % de la Dotation Globale de Fonctionnement par rapport à l'exercice 2013.
- L'évolution prévisible des autres recettes de fonctionnement dont les recettes fiscales.
- L'évolution prévisible des dépenses de fonctionnement dont la masse salariale et l'évolution de la dette.

Une prospective réalisée sur les exercices 2015-2016 -2017, fait apparaître

- Une progression des dépenses dont la masse salariale
- Une stabilisation des recettes fiscales
- Une diminution des dotations d'État

Qui aboutit à l'horizon 2016 à un résultat de l'exercice négatif.

M. LE LAN expose que des orientations ont été transmises dans le but de réduire les dépenses de fonctionnement des services de 3 % pour le budget 2015.

Compte tenu de cette présentation, un débat s'instaure au sein du Conseil Municipal sur les orientations à suivre pour la préparation du budget 2015, dont la modification des échéanciers de la réalisation des investissements et les perspectives offertes par la mutualisation.

Convention de prestation d'instruction des actes d'urbanisme

Le Maire rappelle que par délibération en date du 22 janvier dernier, le Conseil Municipal avait décidé à l'unanimité de :

- Confier à compter du 1er Juillet 2015 l'instruction des autorisations relatives à l'occupation des sols au service Application du Droit des Sols de VANNES AGGLO ;
- De prévoir les crédits nécessaires pour la réalisation de cette prestation ;
- D'autoriser le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération ;

Cette délibération faisait également mention de convention à établir entre les communes, la CC ASB et Vannes Agglo. Un projet de convention a été établi.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention.

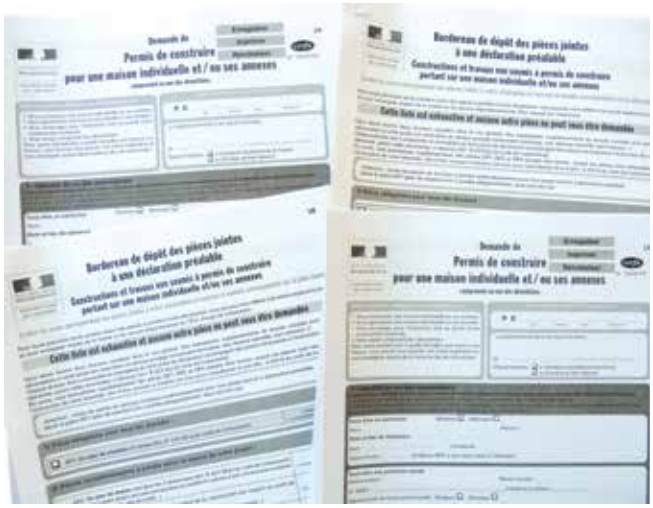
Permis de construire
pour une maison individuelle et/ou ses annexes
Bordereau de dépôt des pièces jointes
à une déclaration préalable

Demandes de gratuités

Madame LE NOAN, Conseillère déléguée, présente à l'assemblée Municipale les demandes de gratuité. Après discussion, le Conseil, à l'unanimité des membres présents **décide** :

Date	Association	Objet	Lieu	N°	Décision
26 au 30/03/2015	Familles rurales	Bourse aux vêtements	Adélaïde		Accord
29/03/2015	Collectif	Opération solidarité Morgan	Vieux Couvent		Accord
01/04/2015	Presbytère	Célébration de Pâques	Vieux Couvent		Accord
04/04/2015	Dasson Penn Meur	FestNoz	Vieux Couvent		Accord
16/04/2015	ACPG (anciens combattants)	Assemblée générale départementale	Vieux Couvent		Accord
18/04/2015	Club des cyclotouristes	Bourse aux vélos	Vieux Couvent		Accord
30/04/2015	Comité d'échanges et de jumelage	Soirée musicale	Vieux Couvent		Accord
10/05/2015	SIDEM	Récital de piano	Vieux Couvent		Info
21/05/2015	Collège Sainte Thérèse	Théâtre	Vieux Couvent	1er	Accord
22 et 23/05/2015	Jeune France	Grand Prix National Batterie Fanfare	Vieux Couvent Clos des Moines		
30/05/2015	Théâtr'amuz	Représentation jeunes	Vieux Couvent		Accord
05/06/2015	Collège Jean Rostand	Représentation de Théâtre	Vieux Couvent		Accord
06/06/2015	Muzillac Basket Club	AG + repas	Vieux Couvent		Accord
07/06/2015	SIDEM	Auditions	Vieux Couvent		Info
11 et 12/06/2015	Collège Sainte Thérèse	Soirée des Talents	Vieux Couvent	2e - 3e	
14-15-16-19-20/06/2015	SIDEM	Portes ouvertes	Vieux Couvent		Info
27/06/2015	École Les Poulpikans	Spectacle de fin d'année	Vieux Couvent	2e	Accord
28/06/2015	Société de chasse	Assemblée Générale	Vieux Couvent		Info

• Réunion du 2 avril 2015

Taux d'imposition 2015

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de **fixer** les taux d'imposition comme suit :

	Bases 2015	Taux 2015	Produits
Taxe Habitation	6 329 000	**15,31**	968 970
Foncier Bâti	5 627 000	**17,34**	975 722
Foncier Non Bâti	136 100	**45,43**	61 830
Produit fiscal assuré			**2 006 522**

Convention école Ste Bernadette

Le Maire informe le Conseil que l'école Sainte Bernadette bénéficie d'un Contrat d'Association avec l'État signé le 8 décembre 1999. Ce contrat stipule en son article 12 que la commune assume la charge des dépenses de fonctionnement (matériel) dans les conditions fixées par l'article 7 du décret n° 60.389 modifié, pour les seuls élèves domiciliés dans son ressort territorial. Cette prise en charge est calculée par comparaison avec le coût d'un élève de classe élémentaire et de classe maternelle des écoles publiques de Muzillac, les effectifs étant comparables (écart inférieur à 20 %).

Soit un coût élève établi comme suit :

	Montant par élève
Maternelle	981,12
Élémentaire	334,30

Le montant de la participation de la Commune s'établit donc comme suit :

	Coût d'un élève à MUZILLAC	Effectif muzillacais	Montant
Maternelle	981,12 €	75	73 584 €
Élémentaire	334,30 €	139	46 468 €
Participation totale			120 052 €

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **autorise** le Maire à signer l'avenant à la convention avec l'école Ste Bernadette selon le modèle qui demeurera ci-annexé, fixant la prise en charge des dépenses à verser par la Commune à 120 052 €, sous réserve de présentation des justificatifs qui s'y rapportent.

Délégués SIDEM

Mme MAHE, Adjointe, rappelle au Conseil que la Commune est représentée au sein du SIDEM par 4 délégués titulaires et 2 suppléants désignés par délibération du Conseil Municipal, à savoir :

	Titulaires		Suppléants
1	Fabienne MAHE	1	Nadia HENRIET
2	Anne GUYON	2	Véronique LE NOAN
3	Jean Paul DANIEL		
4	Corinne MOY		

Mme MOY ne souhaitant plus être déléguée au SIDEM, il convient de pourvoir à son remplacement. À l'unanimité des membres présents, Mme HENRIET Nadia est élue en qualité de délégué titulaire auprès du SIDEM en remplacement de Mme MOY. Un délégué suppléant sera élu au cours d'une prochaine séance.

Modification des statuts de la communauté de commune relative au SPANC

M. CRIAUD, Adjoint, informe le Conseil que le Conseil communautaire a délibéré sur le projet d'élargissement des compétences du Service Public d'Assainissement Non Collectif. Il rappelle qu'Arc Sud Bretagne dispose dans ses statuts, des missions obligatoires au titre de la compétence « assainissement non collectif », à savoir :

- Contrôles de conception ;
- Contrôles de réalisation des installations ;
- Contrôles de diagnostic et de bon fonctionnement.

L'article L.2224-8 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que les communes ou leurs groupements compétents en matière d'assainissement non collectif peuvent décider de la prise en charge de compétences facultatives. Au vu des éléments qui précèdent, le Conseil Communautaire par délibération en date du 24 mars 2015, a décidé de réviser, au titre des compétences optionnelles, les statuts de la Communauté de Communes, l'Article V.1 intitulé « Assainissement non collectif », et libellé de la manière suivante : « *Contrôles de conception, de bonne exécution des travaux, de diagnostic de bon fonctionnement des installations d'assainissement non collectif. Pilotage et coordination des travaux de réhabilitation groupée des installations d'assainissement non collectif répondant aux conditions d'éligibilité auprès de l'Agence de l'eau Loire Bretagne* ».

Au vu de ces éléments, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents : **d'approuver** cette modification statutaire relative à la prise en charge de compétences facultatives dans le cadre du S.P.A.N.C. **d'adopter** la nouvelle rédaction de l'article 6 – B – V.1 des statuts communautaires, telle qu'exposée ci-dessous : « *Contrôles de conception, de bonne exécution des travaux, de diagnostic de bon fonctionnement des installations d'assainissement non collectif. Pilotage et coordination des travaux de réhabilitation groupée des installations d'assainissement non collectif répondant aux conditions d'éligibilité auprès de l'Agence de l'eau Loire Bretagne* ».

Devis divers

Clocheton Office de tourisme

M. PRUNAULT, Adjoint, présente au Conseil le résultat de la consultation engagée pour la réalisation des travaux de consolidation du clocheton de l'immeuble de l'office de tourisme. Le bâtiment étant pour partie occupé par l'office de tourisme et par des logements communaux, l'EPIC participera aux travaux au prorata des surfaces occupées par l'Office de Tourisme soit environ 30 %.

	Nombre d'offres	Entreprise	Montant HT
Charpente	3	GUYOT	19 211,28
Couverture	1	LEZEBOT NOGUET	3 717,73

Produits d'entretien

Pour faire suite à la délibération du 26 février 2015, Madame SAVARY rend compte au Conseil du résultat de la consultation engagée pour la fourniture des produits d'entretien.

	Nombre d'offres	Entreprise	Montant HT
Lot 1 Produits d'entretien	5	CHENU	4 518,43
Lot 2 Papiers et petits matériels	5	GROUPE PLG	3 822,89

Sur proposition du Maire, le Conseil, à l'unanimité des membres présents : **approuve** les propositions de devis et marchés présentés.

Commande publique

Suite à l'adoption du budget, le Maire sollicite l'accord du conseil pour l'autoriser à engager diverses consultations et à signer si besoin les devis pour les projets suivants :

- Acquisition d'un copieur pour la mairie
- Acquisition d'une tondeuse
- Travaux d'éclairage public rue Guillaume Apollinaire
- Changement des serrures de l'atelier municipal
- Isolation acoustique de la salle de musique de l'école Les Poulpikans
- Ad'AP : choix du bureau d'études pour la réalisation d'un Agenda d'Accessibilité Programmé qui doit être réalisé avant le 27 septembre 2015.

Le Conseil, à l'unanimité des membres présents :
autorise le Maire

- à engager les consultations pour les projets présentés ci-dessus
- à signer les devis correspondants si nécessaire, étant précisé qu'il sera rendu compte au Conseil du résultat de ces consultations. ■

Dossier des adjoints

• Présentation du budget

Un budget primitif et prévisionnel de 1 745 €/habitant pour 4 912 Muzillacais

Fonctionnement : 5 181 442€, soit 1 055 €/habitant
Investissement : 3 383 503 € soit 690€/habitant
TOTAL : 8 564 945€ soit 1 745€/ habitant

Des ressources qui diminuent, un autofinancement qu'il faut trouver par des économies

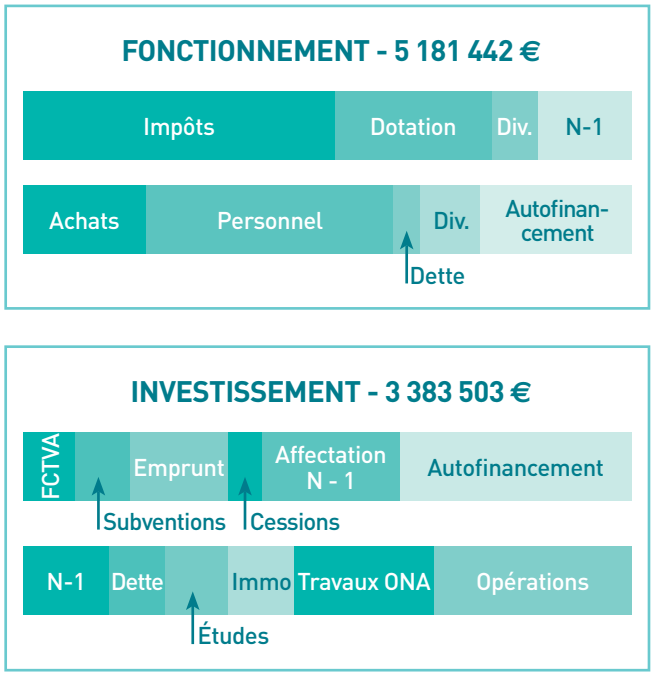

Équilibre budgétaire

En comptabilité administrative, un budget primitif doit être équilibré. L'excédent (Recettes moins Dépenses) du fonctionnement de l'année ou de l'année précédente constitue l'autofinancement des investissements. L'annonce de la diminution des dotations de l'état nous a amené à provoquer une analyse fine des comptes municipaux et à fixer des axes de travail.

Pour équilibrer le budget 2015 et dégager un autofinancement nécessaire à financer les investissements, plusieurs orientations ont été fixées par les élus :

- **Viser des économies dans les dépenses de fonctionnement, au moins 3 % cette année**. La recherche d'économie est la première démarche. Des budgets analytiques, par domaine, ont été réalisés pour permettre d'identifier les véritables coûts 2014. Ils ont été présentés à chaque service et serviront de base de comparaison pour les années à venir.
- **Déterminer des priorités dans les dépenses et les investissements**. Tout n'est pas possible, il faut faire des choix.
- **Réduire les allocations des élus de 10 % en 2015**. Pour montrer l'exemple, les élus ont proposé une réduction de leur indemnité.
- **Maintenir les taux d'imposition**. La situation économique du moment n'est pas propice à l'augmentation des taux communaux. Ils n'ont pas changé depuis 2001 et resteront stables en 2015.
- **Soutenir la vie associative locale**. Pour cette année, la dotation aux associations a été maintenue.

Des dépenses de fonctionnement qui augmentent. Les achats et les dépenses de personnel augmentent régulièrement depuis quelques années. Les autres dépenses et les charges financières diminuent car l'endettement est limité.

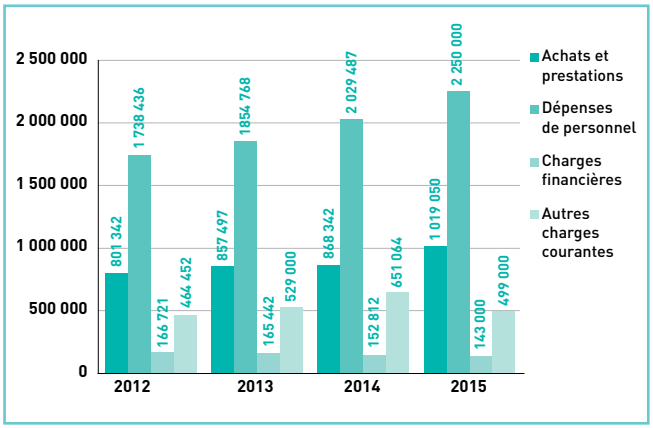

- **Les ressources ou recettes se tassent**. Les dotations de l'état diminuent. Les bases fiscales augmentent de 0.9 %.

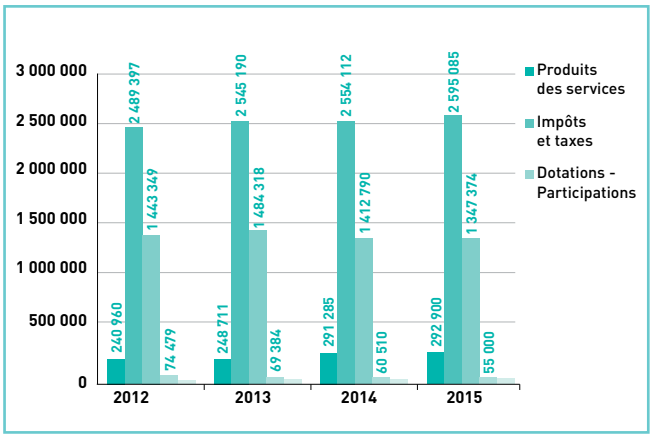

Des investissements à étaler pour pouvoir les financer. Après l'école des Poulpikans, les salles du Clos des Moines et du COSEC, les rues Calmette, Parc Guen et des Lilas, les places Ste Thérèse et l'Enclos, trois projets vont démarrer en 2015 :

1. **Réhabilitation de l'avenue du Général de Gaulle pour un raccordement au contournement Est de Muzillac**.
2. **Études et commencement des travaux au Centre du Vieux Couvent**.
3. **Études et travaux au complexe du parc : terrain de foot, vestiaires et salle de convivialité**. Comme tout ne sera pas réalisé en 2015, les tranches suivantes seront fonction de l'étalement possible des travaux et des recherches d'autofinancements.

Les investissements

Dont	Réalisé 2012	Réalisé 2013	Réalisé 2014	Reste à réaliser 2014	Prévisionnel 2015
	2 925 323€	**2 212 966€**	**1 623 217€**	**435 120€**	**2 141 764€**
Matériel scolaire					**6 850**
École	960 924	15 892	8	4 330	**- 4 330**
Clos des Moines		48 926			
Voie Parc Guen	14 021	55 113	26 477	11 094	
Médiathèque	576 915	1 195 566	48 111	8 508	
Rue Calmette	551 626	25 758		1 637	
Cosec		16 995	2 818	12 259	**2 741**
Aménagement urbain		229 937	94 867		
Rue des Lilas			161 085		
Avenue de Gaulle					**360 500**
CAVC (tranche 1)					**100 000**
Complexe Le Parc (tranche 1)					**627 000**

Bernard LE LAN
Adjoint aux finances

Zoom sur les travaux

Renforcement des réseaux d'alimentation en électricité

Au cours du mois de mai, deux équipes de l'entreprise INEO ont posé des câbles moyenne tension (20 000 volts) dans le centre-ville et au Placéno. En effet, les travaux de contournement Est de Muzillac nécessitaient une modification de La ligne aérienne de moyenne tension au sud de Muzillac. ERDF a profité de l'opération pour réorganiser et sécuriser la distribution de l'électricité du centre-ville. Trois transformateurs ont été remplacés et l'ensemble des transformateurs ont été alimentés en « bouclage ». Lors d'un incident sur un câble d'alimentation, le deuxième câble d'alimentation (boucle) prend le relais. Ainsi, la coupure est évitée. Les travaux ont été entièrement financés par ERDF.

Aménagement de la rue du Général de Gaulle

En mars, le conseil municipal a voté le budget qui prévoit l'aménagement de la rue du Général de Gaulle. Le projet a été étudié par le service technique de la commune. Il a été présenté et discuté en comité consultatif travaux au mois de mai. Ensuite le projet détaillé a été présenté aux riverains le 1er juin. À suivre une consultation d'entreprises qui débouchera sur une réalisation en septembre octobre. Le plan est consultable en mairie. ■

Jean-Pierre PRUNAULT
Adjoint aux travaux

Conseil Municipal des Enfants

Lors de la première réunion du Conseil Municipal des Enfants, en novembre, nous avons listé les thèmes et les projets à aborder durant notre mandat.

Restauration scolaire

Plusieurs d'entre nous ont souhaité améliorer le temps du repas. Un groupe s'est constitué pour y réfléchir et faire des propositions. Après avoir établi une liste de questions, nous avons envoyé une demande écrite de rendez-vous à Madame Savary, adjointe à la vie scolaire et périscolaire. Nous avons convenu d'une rencontre le vendredi 27 février dans la salle de conseil. Nous lui avons posé nos questions sur beaucoup de sujets : le « fait maison », les menus spéciaux, le choix des menus, le gaspillage, la place du bio, la fréquence des frites...
Nous avons appris lors de cette rencontre :

- que presque tout est préparé sur place avec un début de travail vers 7h du matin
- la différence entre une Date Limite de Consommation (DLC) et une Date Limite d'Utilisation Optimale (DLUO)
- l'existence d'une loi qui limite l'utilisation des produits frits, donc les frites...
- 80 % des aliments (viandes, poissons et légumes) sont frais (le reste est surgelé)

Après avoir répondu à l'ensemble de nos questions, Madame Savary nous a proposé de rencontrer les chefs de la cantine scolaire le vendredi 20 mars afin de continuer à poser des questions, puis visiter et comprendre le fonctionnement du restaurant scolaire.

Visite du restaurant scolaire en suivant le parcours des aliments (de l'achat à l'assiette).

Ensuite, autour d'un jus de pomme offert par les chefs, Patrick, le responsable et Denis, le cuisinier, nous avons continué à poser toutes nos questions. De cette rencontre, nous avons décidé de proposer une ou deux fois par an un thème ou un menu spécial en prévenant environ 3 mois avant les chefs. Nous souhaitons également présenter des améliorations pour le hall d'accueil avec des panneaux / messages donnant envie de goûter tous les aliments, d'éviter le gaspillage et de respecter les lieux.

Rencontre intergénérationnelle

Nous avons programmé une rencontre avec les résidents de la maison de retraite mercredi 29 avril. C'était aussi une de nos priorités pour ce mandat. Nous avons été reçus par 20 résidents et 2 animatrices : Jessica et Christelle dans une salle d'animation. Chacun d'entre nous s'est présenté puis a posé une question.

Voici quelques réponses :

- Des travaux importants ont eu lieu et se poursuivront durant l'année 2015. 121 résidents sont présents dans des chambres individuelles.
- De nombreuses animations sont proposées : chorale, musique, pétanque, jeux de société, lecture, pâtisserie, loto, promenades, visites, sorties et voyages éventuellement
- Les résidents peuvent sortir s'ils le souhaitent et s'ils le peuvent, accompagnés ou non. La proximité des lieux de sorties à Muzillac est très pratique : cinéma, marché, médiathèque, ...
- Les animaux ne sont pas autorisés pour des raisons d'hygiène mais une zoothérapeute anime un atelier avec des animaux une fois par semaine.

Nous avons ensuite pris un goûter avec des gâteaux préparés par les résidents puis nous avons raccompagné les résidents dans leur chambre. Suite à ces échanges, nous avons prévu de demander à la commune de Muzillac et aux communes voisines d'envoyer régulièrement des bulletins municipaux. Nous allons aussi proposer d'améliorer les déplacements avec fauteuils et déambulateurs autour du rond-point devant la maison de retraite. Enfin, nous envisageons une nouvelle rencontre en automne autour d'un loto.

Bienvenue à Élodie !

Au CME, nous avons trois référents : Jean Bapt, Nicole et Bruno. Nous avions aussi un animateur municipal, Thomas, mais il est parti travailler sur la commune de Plescop. C'est maintenant Elodie, notre animatrice. Nous la connaissons déjà puisqu'elle coordonne l'organisation des Temps d'Activités Périscolaires et la restauration scolaire. Elle a participé à notre réunion du mois de juin. Nous lui avons expliqué les projets en cours puis nous nous sommes mis au travail.

À la rentrée, en septembre, la moitié d'entre nous, les CM2, va passer chez les grands, au collège ! Et les CM1 en passant au CM2 vont devenir les plus grands de l'école ! Mais c'est maintenant le temps des vacances d'été et nous vous souhaitons à tous un bel été ! ■

Les élus du Conseil Municipal des Enfants

La nouvelle semaine d'école : les premiers constats

Après quelques mois de mise en place de la réforme des rythmes scolaires, le groupe constitué des représentants de tous les acteurs de la journée des enfants s'est réuni pour établir un premier bilan. Concernant l'objectif principal de la réforme : l'amélioration de la réussite scolaire par une réorganisation des différents temps dans la semaine, il est trop tôt pour l'évaluer ou mesurer une quelconque évolution (quand bien même ces objectifs sont mesurables).

Les premiers constats mis en évidence : la fatigue accrue des enfants et leur énervement fréquent, ceux-ci ayant parfois du mal à discerner les différences de comportements à adopter en fonction des nombreux temps dans la journée. Certains enfants enchaînent garderie le matin, classe, cantine, puis classe l'après-midi et ateliers et enfin à nouveau de la garderie le soir. Chacun de ces temps a une fonction bien spécifique, avec une relation à l'enfant particulière selon le rôle de l'adulte encadrant. Les liens avec l'enseignant et la posture en classe ne peuvent être similaires avec ceux d'un animateur lors d'un atelier. Même si de nombreuses dispositions ont été prises pour éviter les amalgames, la multiplication des interlocuteurs n'est pas favorable à l'établissement et au respect des règles de vie en groupe. Les successions de séquences ont tendance à allonger le temps de mise au travail en début de classe.

Les enseignants remarquent que les cinq matinées sont propices à l'apprentissage des matières fondamentales (calcul, grammaire...), peut-être au détriment des matières habituellement étudiées l'après-midi (histoire, sciences). Tous constatent qu'ils sont plutôt en avance dans le programme par rapport aux années précédentes.

Les ateliers à Muzillac semblent correspondre à l'esprit de ces nouveaux temps imposés par la réforme, à savoir l'accès aux activités de découvertes culturelles, sportives, artistiques... et les enfants ont plaisir à y participer. Le mode d'inscription et le choix des ateliers proposés satisfont globalement les familles.

La mise en place de cette nouvelle semaine a nécessité de multiples adaptations pour les familles, mais aussi pour l'ensemble des professionnels. Les temps de changement de responsabilités se sont multipliés, ainsi que les différentes possibilités de sorties pour les enfants, ce qui impose une coordination rigoureuse pour chaque situation.

Il n'est pas toujours aisé pour l'ensemble des intervenants de disposer des informations spécifiques à chaque enfant : cantine ou pas cantine, atelier le jour 1 et/ou le jour 2, soutien scolaire ou pas, retour au domicile en car ou par PédiMuz... Sachant que ces données sont évolutives dans l'année. Pourtant, la sécurité des enfants lors de ces interfaces passe obligatoirement par la connaissance précise des informations.

Chacun ayant aujourd'hui trouvé ses nouveaux repères, il est décidé de poursuivre cette organisation pour l'année scolaire 2015-2016, avec comme prévu pour seuls changements, l'inversion des jours d'ateliers entre les écoles. En septembre 2015, les ateliers auront lieu de 15h30 à 16h30 le lundi et le jeudi au groupe scolaire Les Poulpikans et le mardi et le vendredi à l'école Ste Bernadette.

Cependant, pour des raisons budgétaires, cette organisation dans ces conditions ne sera pas soutenable pour la commune à moyen terme. Afin de pallier aux réductions des dotations d'État aux communes, il nous faut déjà réfléchir à d'autres organisations : possibilités de regroupement des deux heures d'atelier sur un temps unique moindre, ou terminer plus tôt la journée, ou toute autre solution moins coûteuse, sans détériorer l'accueil des enfants et sans oublier leur intérêt dans ces rythmes souvent soutenus.

Le groupe de travail assurera l'analyse des conséquences de chaque changement possible, à tous les niveaux, pour trouver dans la concertation la meilleure solution. ■

Christine SAVARY
Adjointe à la vie scolaire et périscolaire

« Ados mode d'emploi »

« Ados mode d'emploi ! » tel était le sujet choisi par un groupe de travail municipal issu du CCAS et de l'Office Municipal de la Jeunesse. Quel parent ne s'est pas un jour demandé où était le « mode d'emploi » de ce jeune traînant ses pieds dans la maison, ou même s'il y avait un mode d'emploi ? Quel jeune ne s'est pas demandé s'il y avait quelque part un mode d'emploi pour aborder ses parents qu'il aime beaucoup, mais qui l'énervent aussi beaucoup ?

Et pourtant il y a au moins un moyen d'y voir plus clair, c'est de partager son expérience, ses réflexions, avec d'autres, et aussi avec un spécialiste.

C'est ce qu'a commencé à mettre en place ce groupe de travail, en organisant une première rencontre de parents à partir d'une situation imaginaire devant laquelle ils ont cherché des réponses d'abord par groupes, puis ensuite avec l'aide d'un psychologue connaissant bien les milieux ados, Jean-Luc Emeraud. Cette soirée qui s'est déroulée à la médiathèque a regroupé une cinquantaine de personnes, et a été appréciée par les participants.

Nous allons recommencer un jour prochain sur le même thème d'ensemble « ados mode d'emploi », mais avec une autre situation et peut-être un intervenant différent. Nous souhaiterions en effet créer des rencontres régulières de dialogue entre parents sur des sujets d'éducation. Ces soirées seront ouvertes à tous et gratuites, pour que chacun puisse se sentir accueilli. ■

Jean Paul DANIEL
Marie Thérèse CABON

Un jeudi s'il vous plaît... !

Tout au long de l'année écoulée, Thierry a repéré des groupes, des compagnies et des artistes aux horizons variés. Une fois les choix validés, les contrats signés, le programme des jeudis de l'été est bouclé et vient alors le moment de créer la plaquette... Cette année encore le centre de réadaptation et de postcure de Billiers a réalisé un visuel haut en couleur et tout en gaîté ! Un grand merci à tous les stagiaires pour cette proposition originale et dynamique.

Il ne vous reste donc plus qu'à prendre vos quartiers d'été pour aller tranquillement déguster un jeudi, un autre et encore un autre, sans modération... car c'est tous les jeudis à 19h en centre-ville, dans les jardins, et en plus c'est gratuit ! Autre rendez-vous à ne pas manquer cet été : le lundi 13 juillet 2015 ! Les festivités débuteront dès 19h place Saint Julien par un concert reggae, puis rendez-vous à 21h avec l'orchestre MICROCLIMAT d'Olivier Le Mellec qui animera le bal populaire sur la place du Vieux Couvent. Petite pause pour les pieds à 23h30, pour admirer le feu d'artifice et retour sur la piste de danse dès la fin du feu. Un stand de vente de crêpes et une buvette agrémenteront cette soirée co-organisée par la commune, le comité des fêtes et l'union des commerçants.

Et j'allais oublier... Bravo aux 5 gagnants du tirage au sort qui se verront offrir un abonnement Nomade le vendredi 2 octobre lors de la présentation de saison. ■

Fabienne MAHE
Adjointe culture et communication

Expo PATRIMOINE : les nouveautés du passé, photos et témoignages

Tous les ans, l'équipe Histoire Patrimoine prépare une exposition dans la salle Adélaïde à l'intention des Muzillacais et des vacanciers. Pour 2015, du 3 au 18 juillet, nous valoriserons les derniers collectages de vieilles photos sur notre région. Ces illustrations sont toujours très demandées par les visiteurs. C'est une richesse patrimoniale mais aussi une source de souvenirs.

N'hésitez pas à venir nombreux nous aider à mettre des noms sur les personnes présentées.

Nous présenterons, aussi, quelques résumés des témoignages recueillis sur la guerre 39-45. Un cahier permettra d'en collecter des nouveaux. ■

Contact : **vieuxcouvent@muzillac.fr**, Tél. 02 97 45 64 22

Thierry MONFORT, animateur culturel
et Bernard LE LAN, adjoint patrimoine

Les services de la commune

• DGS - RH - Finances

Quelles sont les missions du service ?

La **Direction Générale des Services** prépare, met en œuvre, coordonne et contrôle l'exécution par les services municipaux, les décisions prises par le Maire et le Conseil Municipal, trait d'union entre les élus, les services municipaux et les administrations extérieures. 67 agents représentant 55 équivalent temps plein participent à la mise en œuvre des décisions prises par les élus dans des domaines d'activités très variés : Administratif, Police Municipale, Services Techniques, Culture, Médiathèque...

Les **Ressources Humaines** gèrent les carrières des agents : arrêté de nomination, contrats de travail, formation ; les plannings : gestion des absences pour congés, formation ou maladie et élaborent mensuellement les salaires de l'ensemble des agents.

Le **service comptabilité** procède à l'exécution des dépenses et des recettes de l'ensemble des services de la Commune soit environ 4 000 écritures comptables par an, participe à l'élaboration du budget en collaboration avec les services et la DGS.

Quelles sont les compétences requises ?

Nécessite d'avoir des connaissances juridiques, budgétaires et administratives. Être très attentif à l'actualité juridique. Être organisé, pour régler à la fois des problèmes du quotidien et travailler sur des dossiers de fond tout en restant à l'écoute des attentes des élus, des agents des services. Avoir le souci permanent de la bonne gestion des deniers publics tout en garantissant un service public de qualité. Pouvoir être à la fois polyvalent et expert dans de nombreux domaines grâce à un travail d'équipe de tous les agents.

• En Ressources Humaines
Nécessite une très bonne connaissance du statut et la maîtrise de logiciels ; un bon relationnel avec une capacité d'adaptation aux évolutions statutaires et organisationnelles et de bien savoir se positionner dans ses relations avec les agents et les élus.

• En comptabilité
Beaucoup de rigueur et de précision, depuis la dématérialisation de tous les transferts des flux comptables avec le Trésor Public, aucune rectification ou erreur de saisie ne peut être opérée. Il est important de savoir se rendre disponible auprès des responsables de service et d'entretenir de bonnes relations avec les services du Trésor Public, partenaire indispensable de la gestion des fonds publics.

Et le travail au quotidien ?

• À la direction des services
Pas une journée ne se ressemble. Rédiger des délibérations du Conseil Municipal, établir des demandes de subvention, élaborer des plannings, faire des simulations financières, des analyses de coûts tout en restant disponible auprès des élus et des services.

• En Ressources Humaines
Il faut savoir être très réactif pour faire face aux imprévus (absences des agents) et assurer le fonctionnement des services en toute sécurité.

• En comptabilité
Il faut tous les jours enregistrer les écritures comptables après avoir fait vérifier par les services la bonne exécution des prestations réalisées et ensuite solliciter la validation du Maire pour demander au Trésor Public de payer nos fournisseurs ou d'encaisser les recettes. ■

• Multi Accueil

Le Multi Accueil de Muzillac est un lieu riche en rencontres et découvertes pour les enfants comme pour les familles accueillies. Diverses activités y sont proposées : peinture, éveil musical, sorties dans le jardin, séance de lecture à la médiathèque, atelier cuisine, sorties au marché... pour le plus grand plaisir des enfants.

Une fête des familles a été organisée le vendredi 12 juin pour les enfants et familles accueillis au Multi Accueil. Ce moment convivial a été agrémenté par la présence de la compagnie « Bille de Bouez » (Noyal Muzillac) qui nous a fait profiter de son manège à pédale en bois. Puis un temps de dégustation de mets salés et sucrés apportés par les familles a clôturé la soirée.

Pour information, l'accueil occasionnel est toujours disponible, n'hésitez pas à prendre contact avec la directrice soit par mail : multiaccueil@muzillac.fr soit par téléphone : **02 97 41 59 08** ■

Virginie RIPOCHE
Directrice

• Relais Parents Assistants Maternels

À qui s'adresse-t-il ?

Pour les assistants maternels et les accueillants au domicile, c'est un lieu ressources d'informations sur les démarches à suivre pour devenir assistants maternels. Lieu de soutien à la professionnalisation des assistants maternels.

Les deux animatrices ne forment pas les professionnels de la petite enfance, elles les informent et les orientent vers les centres de formation. Des matinées d'éveil itinérantes sur 7 communes du territoire (Ambon, Arzal, Damgan, Le Guerno, Muzillac, Noyal Muzillac, Péaule) sont proposées aux assistants maternels et aux enfants accueillis trois fois par semaine sur deux créneaux horaires au choix (9h30 ou 10h30).

Pour les parents, c'est un lieu d'information sur les modes d'accueil individuel et collectif et sur la fonction d'employeur. En cas de questions spécifiques, le relais oriente vers les services spécialisés concernés. C'est un lieu de rencontres qui propose six matinées enfants- parents sur l'année, pour les enfants de 0 à 3 ans. Découverte musicale et éveil corporel sont au programme de ces rencontres.

La rentrée....
Les matinées reprendront à partir de la semaine 37, semaine du 7 septembre.

Nouveau !

Le samedi 3 octobre 2015 à MUZILLAC : matinée consacrée aux familles et aux assistants maternels ! Échanges autour d'une thématique qui interpelle : la séparation et l'accueil. Un intervenant de l'association Pickler-Loczy viendra agrémenter cette matinée : interaction, émotion, partage d'expériences...voici le programme de cette futur rencontre !

Découverte musique et danse africaine (2 séances entre septembre et décembre) avec l'association TAMTAMA.

Les 16 et 17 décembre 2015 Salle du vieux couvent à MUZILLAC : Le relais accueille un spectacle pour les tous petits et propose un goûter. Spectacle ouvert aux familles et aux assistants maternels du territoire.

Comment nous contacter ?

Le bureau du relais se trouve à la Maison de l'Enfance de Muzillac et un accueil est assuré par le lundi 13h30-16h par des professionnels de l'enfance.
Tél. **02 97 48 68 31** / Mail : **ram@muzillac.fr** ■

Sandrine GUILLARD et Géraldine COLLEAUX

• Accueil de loisirs

L'Accueil de Loisirs et l'Accueil Périscolaire sont en perpétuel évolution, un fonctionnement en pleine mutation avec une équipe toujours autant active et dynamique. Nous sommes une équipe polyvalente encadrant vos enfants aussi bien sur le temps Périscolaire, les TAP, au restaurant scolaire, et en Accueil de Loisirs, d'où une certaine richesse pédagogique pour nous professionnels.

Infos pratiques :
L' Accueil de Loisirs est ouvert cet été du 6 juillet au 7 août ainsi que du 24 au 28 août 2015. La rentrée scolaire étant le mardi 1er septembre, l'Accueil de Loisirs sera ouvert le lundi 31 août de 7h à 19h.

Vous pouvez encore inscrire vos enfants tout au long de l'été en fonction des disponibilités.

N'oubliez pas d'inscrire ou bien de réinscrire tout au long de l'été vos enfants pour le Périscolaire pour la rentrée de Septembre 2015/2016.

Éric et toute l'équipe sont à votre disposition pour toutes infos complémentaires sur les horaires d'ouverture de la Maison de l'Enfance (site de la Mairie) ou au **02 97 41 59 33** et par mail : **alsh@muzillac.fr**

Bon été. ■

Céline DANION

• Espace jeunes

Au revoir Thomas !

À l'initiative de l'Office Municipal de la Jeunesse, Vendredi 17 avril, des jeunes de l'Espace Jeunes et du Conseil Municipal des Enfants, leurs familles, des élus et des agents de la collectivité se sont réunis pour souhaiter une bonne continuation à Thomas Charreau, animateur de l'Espace Jeunes et du CME.

Thomas est arrivé en mars 2002, et est resté 13 années à Muzillac. Les changements, les actions et les projets ont été nombreux : le transfert de « la maison du carrefour » dans les locaux actuels, à côté de l'école Les Poulpikans puis la réhabilitation par les jeunes en 2012. Il faudrait citer aussi les initiatives téléthon et les séjours d'été qui se sont développés et remportent un franc succès. Le projet le plus original fut certainement la réalisation en 2008 d'un film intergénérationnel dans le cadre de la prévention des conduites addictives : « Une soirée entre amis » avec salle comble pour la sortie en salle au cinéma de Muzillac.

Sa dernière journée à Muzillac a été une rencontre intergénérationnelle entre les jeunes élus et les résidents de la maison de retraite, c'était mercredi 29 avril. La semaine d'après, il a pris ses nouvelles fonctions à la municipalité de Plescop.

Bienvenue à Céline !

Céline a pris ses nouvelles fonctions début mai. Elle travaille déjà dans le secteur jeunesse de notre commune à la maison de l'enfance, cela a facilité la transition. Tous les mercredis après-midis de mai et juin, elle a rencontré les jeunes et leurs familles. Des activités sont proposées les deux premières semaines de vacances d'été. De plus, en partenariat avec la municipalité de Damgan, deux séjours sont ouverts : Golfe du Morbihan pour les 11/15 ans du 20 au 24 juillet et Vendée pour les 13/17 ans du 27 juillet au 1er août.

L'espace Jeunes sera présent au Forum des associations et nous vous y accueillerons.

Les jeunes dans le cadre d'opérations d'autofinancement des futurs séjours vous proposeront des crêpes avec le sourire ! ■

Contact Espace Jeunes : **06 48 28 66 49**
Courriel : **espacejeunes@muzillac.fr**
Facebook.com/espacejeunesmuzillac

Bruno Hubert
Adjoint sport/jeunesse

• SIDEM

Une page se tourne pour demain...

L'année d'apprentissage est terminée pour tous, instruments et cahiers vont prendre quelques temps de repos à moins que l'été ne soit l'occasion pour eux de se produire en famille ou entre amis. Car quoi de plus agréable que de partager les découvertes et les progrès musicaux acquis au long de son parcours ?

Les enseignants eux, vont prendre le temps de préparer la rentrée de septembre, ses nouveautés, ses projets... afin de vous accueillir pour une nouvelle année ensemble. Puis ils vont eux aussi prendre le temps de se produire sur scène, en concert, en récital ou sur une terrasse.

Cet été nous aurons grand plaisir à écouter Bérengère GROS-PASQUIER, professeur de piano dans notre école depuis 1984. En effet la commission culturelle de la commune lui a donné carte blanche pour un concert estival. Le jeudi 9 juillet à 19h, dans la salle de spectacle du centre culturel du Vieux-Couvent, elle ouvre la saison estivale des jeudis de l'été, avec plusieurs invités à ses côtés. Venez nombreux et parlez-en autour de vous.

L'ensemble des membres du Conseil Syndical ainsi que tous ses salariés souhaitent à tous les élèves de bonnes vacances, musicales bien sûr...

Rendez-vous le 5 septembre au forum des associations ■

Fabienne MAHE
Présidente du SIDEM

État-civil

Naissances

- **5 février**
  Shahyna SINDOE
  2 rue Roland Garros
- **16 février**
  Kenzo ABIAOU
  20 rue d'Hinzal
- **27 février**
  Salomé PRIOUR
  29 rue des Mésanges
- **21 mars**
  Loane LE GUENAN
  Kerdourette
- **24 mars**
  Jules RACAPÉ
  1 rue des Bergeronnettes
- **25 mars**
  Léo JARLIGANT
  Kerentré
- **31 mars**
  Loé ABIVEN
  Le Guernehué
- **15 avril**
  Romane PERAIS
  3 impasse Jacqueline Auriol

Décès

- **31 janvier**
  Thérèse ROBINET
  née GUILLAS, 85 ans
  22 rue René Bazin
- **3 février**
  Michel JEAN, 68 ans
  6 rue d'Armorique
- **5 février**
  Raymond PERRINEAU,71 ans
  20 rue Joseph Le Brix
- **6 février**
  Henri MADEC, 76 ans
  11 rue des Sorbiers
- **11 février**
  Pascal BONNEAU, 53 ans
  36 allée des Chouans
- **23 février**
  Marguerite LE CANDERFF,
  née TASSÉ, 89 ans
  Rue Guillaume Apollinaire
- **24 février**
  Henriette RICHARD,
  née LE PALLEC, 93 ans
  22 rue René Bazin
- **26 février**
  Gilberte GERNO
  née PERRODO, 89 ans
  22 rue René Bazin
- **3 mars**
  Raymond MARTIN, 78 ans
  11 rue Georges Sand
- **4 mars**
  Lucie ORGEBIN
  née HAUMONT, 91 ans
  22 rue René Bazin
- **7 mars**
  Odette LE CADRE
  née VOLANT, 82 ans
  2 rue Barde Thiec
- **8 mars**
  Augustine CABON
  née DANIÉLO, 94 ans
  3 rue Saint Goustan
- **10 mars**
  Jean-Claude GUIHO, 62 ans
  1 route de Péaule
- **17 mars**
  Gabrielle COUGAN,
  née CHÉRON, 86 ans
  22 rue René Bazin
- **21 mars**
  Roger GUÉRIZEC, 88 ans
  Rue du Clos des Moines
- **22 mars**
  Robert ROLION, 86 ans
  8 rue Alphonse Daudet
- **22 mars**
  Brigitte TRIBALLIER,
  née LE BOT, 57 ans
  Treguen
- **25 mars**
  Jean-Claude DESMOULIÈRES,
  72 ans
  25 rue Roland Garros
- **5 avril**
  Bruno HANKEN, 71 ans
  10 allée des Renoncules
- **12 avril**
  Marcel BEDOUET, 69 ans
  Bréhoty
- **28 avril**
  Odette MAQUENHEM, 86 ans
  22 rue René Bazin

Mariages

- **5 février**
  Sabine CARON
  & Martial VAUTIER
  8 allée des Renoncules
- **4 avril**
  Marie-France FAUCHE
  & Dominique MARTIN
  1 rue des Missionnaires
- **17 avril**
  Annie GALUDEC
  & Hervé LEGLAND
  9 allée du Clos Boisé

Lecture publique à Muzillac

La médiathèque de Muzillac fête ce mois-ci ses deux années d'existence.

Aujourd'hui, cette structure vous propose plus de 20 000 documents en consultation sur place ou à l'emprunt. Ils se répartissent de la façon suivante :

- 17 000 livres, dont 9 000 en jeunesse.
- 1 332 CD (dont 200 prêtés par la Médiathèque Départementale du Morbihan).
- 933 DVD, dont 275 en jeunesse (dont 100 prêtés par la MDM).
- 4 liseuses.

Et bien sûr une cinquantaine d'abonnements à des magazines pour petits et grands. Cet équipement a trouvé sa place au sein de la vie locale et répond aux attentes d'une très large population.

Les missions de la médiathèque

Comme toutes les médiathèques publiques, celle de Muzillac a pour but, entre autres, de favoriser l'accès à la culture au plus grand nombre. Elle vise à créer et renforcer l'habitude de lecture chez les enfants et ce, dès le plus jeune âge : stimuler l'imagination et la création, développer le dialogue interculturel et intergénérationnel, soutenir la tradition orale, développer le sens du patrimoine culturel et le goût des arts.

Pour répondre à tout cela, nous travaillons avec des publics variés et de nombreux partenaires. Ainsi nous consacrons une matinée de jeudi par mois aux assistantes maternelles pour deux séances de bébés-lecteurs, en partenariat avec le RAM. C'est un moment convivial très apprécié où le tout-petit se familiarise avec la musicalité de la langue et le monde imaginaire. Grâce à l'intervention de Gwenola, nous proposons désormais certaines séances en « langue des signes ». Loin de retarder l'apparition du langage, au contraire, la langue des signes permet à l'enfant de s'exprimer plus tôt et donc de communiquer avec son entourage.

Nos partenariats

Nous travaillons aussi en lien avec d'autres services municipaux ou intercommunaux : le RAM, la Maison de l'enfance, le Multi-accueil, les écoles, les collèges... Nous avons signé une convention avec l'Université Tous Ages, qui organise ses conférences au sein de la médiathèque.

Pour les collèges, nous présentons nos coups de cœur tous les deux mois.

Nous recevons les écoles les mardis et mercredis matins. Nous travaillons à partir de livres sur des thèmes variés. Cette année, nous avons créé des œuvres de land-art, des petits ours polaires, réécrit l'histoire du Petit Chaperon Rouge, ou encore travaillé autour du papier pour réaliser une fresque. Et bien sûr, nous avons lu à voix haute des belles histoires pour le plus grand plaisir des petits et des grands qui aiment par-dessus tout lire avec les oreilles !

Nous avons aussi travaillé en lien avec les résidences de personnes âgées, la maison de retraite et organisé un après-midi jeux et goûter lors de la Semaine Bleue.

Nous proposons aussi chaque année, une sélection de lecture qui vont de la Grande Section à la 5e à travers notre Prix local LATULU. La médiathèque finance l'achat de l'ensemble des livres proposés et organise une rencontre avec un auteur ou un illustrateur.

L'envers du décor

Avant d'être mis à votre disposition, un livre, un magazine, un CD ou un DVD, doit subir un certain nombre de traitements, que l'on appelle le « circuit du document ».

Tout d'abord, il faut le choisir, puis passer commande. Cela se fait en fonction de l'actualité mais aussi dans le respect de notre politique documentaire. Bien évidemment, nous ne pouvons pas tout acheter, il nous faut donc faire des choix, non pas en fonction de nos goûts personnels, mais dans l'intérêt collectif. Notre but est que les documents soient le plus empruntés et qu'ils intéressent un large public.

Nous avons ainsi fait le choix de vous faire découvrir des petites maisons d'édition qui renferment bien des trésors.

Ensuite, vient la réception des livraisons, les vérifications et la facturation, en partenariat avec le service comptabilité de la mairie. Nous traitons ensuite intellectuellement ces documents, c'est-à-dire que nous les intégrons à notre logiciel et nous les identifions afin que vous puissiez les retrouver via notre catalogue en ligne.
Vient enfin la partie équipement : étiquetage et couverture, qui demandent beaucoup de temps. Toutes ces opérations expliquent que vous devez parfois attendre quelques semaines avant de découvrir des nouveautés.

Une équipe

Notre équipe est composée de deux bibliothécaires diplômés : Laurent, qui est adjoint du patrimoine, et moi-même, assistante de conservation. Ce mois-ci Gaëlle nous rejoint pour une année. Nous comptons aussi parmi nous des bénévoles qui assurent des missions variées telles que l'accueil et l'accompagnement du public, la gestion des prêts et retours, le rangement des documents, la couverture des livres ou encore la lecture d'albums lors des séances de l'Heure du conte du mercredi après-midi.
Sans l'aide de cette dizaine de personnes, nous ne pourrions pas être autant disponibles pour vous servir.

Des animations

Nous vous proposons aussi très régulièrement des animations en lien avec nos missions : ateliers créatifs ou informatifs, découvertes (de la dentelle au fuseau ou de l'abeille), causeries, dédicaces, ateliers de généalogie, petits rendez-vous du jardin... Nous accueillons aussi des expositions sur des thèmes variés : les abeilles, le polar, la bande dessinée et le rock, ou encore des réalisations de personnes fréquentant l'hôpital de jour.

Il nous faut donc mettre au point une programmation, assez longtemps à l'avance, ce qui signifie tisser des liens avec la vie locale. Il y a des compétences, tout près de nous, encore faut-il le savoir ! Si vous avez un talent particulier ou une passion dévorante n'hésitez pas à nous contacter afin que nous étudiions ensemble nos éventuelles possibilités de collaboration.

Un très beau début

La moyenne nationale d'ouverture semaine d'une médiathèque est de 14 heures, la nôtre est ouverte 23h. Nous offrons 3 fermetures à 19 heures chaque semaine, ainsi qu'une ouverture en continu le samedi, et jusqu'à 13 heures les mercredis et vendredis afin de permettre aux personnes travaillant sur le secteur de venir durant leur pause déjeuner, ou bien de pouvoir passer après le marché du vendredi.

Peut-être est-ce la raison de notre succès, toujours est-il que le public a très vite adhéré à la médiathèque. Nous comptons aujourd'hui plus de 1300 cartes familiales et réalisons environ 7000 prêts par mois.

Ainsi entre le 1er janvier et le 30 avril 2015, nous avons prêtés 30020 documents. 1038 CD ; 2558 DVD ; 1855 magazines ; 14636 livres jeunesse, dont 4054 BD ; 9933 livres adultes, dont 2971 BD. Cela représente 12597 kg !! Si l'on ajoute les retours, nous avons manipulé environ 21 tonnes de documents durant ces 4 mois ! Pas besoin de faire de muscu ! ...

Du fait de la forte attractivité de la commune muzillacaise : concentration des commerces, des services et des collèges, notre zone de chalandise s'étant au-delà de Muzillac. Ainsi, si 60 % des abonnés sont des Muzillacais, 33 % résident sur le territoire de la Communauté de communes (10 % Noyal, 6 % Billiers, 6 % Ambon, 4 % Arzal, 3 % Le Guerno et 2 % Damgan).

À noter également que 75 % de nos adhérents sont des familles. Il nous faut donc continuer à œuvrer pour que tous y trouvent leur compte. Votre satisfaction est notre but. Merci à tous, et pour ceux qui ne serait pas encore inscris, n'hésitez plus ! ■

Cécile Le Floch,
responsable de la Médiathèque.

Merci Félix,
C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons rendu hommage à Félix Hervé qui nous à quitté récemment. Sans toi, le service de la lecture publique n'aurait peut-être pas une si belle place dans notre commune. Merci à toi pour tous les engagements que tu as assumé, pour la culture au sens large et la communication.

Muzillac: la nuit du 10 juin 1815

En marche vers l'embouchure de la Vilaine, les Chouans et les écoliers de Vannes s'arrêtent à Muzillac avec l'intention d'y passer la nuit. Vers cinq heures du matin, des coups de fusil les réveillent. Ils entendent le tambour et comprennent aussitôt : les Républicains sont aux portes de la ville !

A peine vêtus, les écoliers courent rejoindre les Chouans sur la place du marché. Les marins de Joseph Cadoudal se dirigent déjà vers le pont de Pénesclus. Ils ont pour mission de barrer la route à l'ennemi en attendant les renforts. Mais l'autre pont, situé plus haut près du moulin, n'est pas encore protégé. Persuadés que les Républicains n'emprunteront pas ce passage, les Chouans donnent l'ordre aux écoliers de s'y rendre. Les jeunes garçons s'installent alors sur la butte qui domine la rivière. Malheureusement, c'est bien derrière le moulin que le général Rousseau et ses soldats apparaissent...

Pendant des heures, les écoliers et quelques Chouans tiendront tête aux Républicains, avec l'aide de la population qui les ravitaille en munitions (les femmes de Bourg-Paul fondent leur vaisselle d'étain pour confectionner des cartouches).

En fin de matinée, les renforts arrivent enfin et les Républicains battent en retraite, après des fusillades à bout portant. Au cours de cette bataille, deux écoliers laisseront leur vie, et tous perdront la candeur de leur jeunesse. ■

Sylvie SARZAUD
Membre du Comité Histoire et Patrimoine de Muzillac
Auteur du roman : *La fleur de lys au fusil – 1815 Une armée de collégiens à Vannes* (Yoran Embanner, 2015).

Le Collège Saint-Yves de Vannes (aujourd'hui collège Jules-Simon)

Fondé au 16e siècle par des prêtres, ce collège accueillait des fils de paysans aisés qui se destinaient au clergé ou au droit. Georges Cadoudal et d'autres chefs chouans ont fréquenté cet établissement afin d'étudier la théologie, le latin, la littérature et les mathématiques.

Les Cent-Jours

Fin février 1815, Napoléon s'échappe de l'île d'Elbe et débarque en France. Soutenu par ses anciens généraux, il avance vers Paris et provoque la fuite de Louis XVIII. Mais les grandes puissances se liguent contre lui et de nouvelles guerres éclatent. La défaite de Waterloo du 18 juin 1815 conduira Napoléon à abdiquer une seconde fois.

Un point stratégique : Muzillac

Début juin 1815, les Chouans attendent un ravitaillement promis par les Anglais (armes, munitions, vêtements). Le débarquement doit avoir lieu à l'embouchure de la Vilaine. Mais les Républicains espèrent arriver sur les lieux les premiers...

Chateaubriand

« *Pendant les Cent-Jours, dans la terre du royalisme, apparut tout à coup une armée d'enfants : les vieux avaient vingt ans, les jeunes en avaient quinze. Tout ce qui se trouvait entre ces deux âges, parmi les élèves du collège de Vannes, échangea ce qu'on peut posséder au collège de quelque valeur, contre des armes, et courut au combat. Quinze ou vingt élèves furent tués : les mères apprirent le danger en apprenant la mort et la gloire.* »

La petite chouannerie

Au retour de Napoléon, les paysans de l'ouest craignent le rétablissement de la conscription. Sous les ordres de Sol de Grisolles, ils affrontent les troupes du général Rousseau dans le Morbihan. En mai 1815, 400 élèves du collège de Vannes rejoignent les Chouans dans cette guerre. Les combats se termineront en juillet après la déroute des armées impériales.

Tranches de vie

• Gaëlle FRAISSANGE conjugue le rugby au féminin !

Originaire d'Ile de France, Gaëlle Fraissange arrive à Muzillac en 2007, elle travaille comme éducatrice dans l'enseignement spécialisé.

Gaëlle adhère comme bénévole au Rugby Club Pays Muzillacais en 2008. En 2012, une équipe féminine est créée. Celles-ci jouent sur un terrain classique 12 contre 12 et Gaëlle en fait partie. Aujourd'hui, l'effectif n'est pas suffisant côté « filles » alors elle s'entraîne en loisirs « touché » mixte avec 5 femmes qui jouent avec les hommes mais le placage est interdit ! Le mercredi après-midi et le samedi matin, sur les terrains communautaires du Guerno, elle entraîne les moins de 12 ans avec François, son collègue. En juin 2014, elle a obtenu le brevet fédéral d'éducateur moins de 13 ans. Cette année, son équipe a disputé le championnat départemental et régional. « L'école de rugby est aussi ouverte aux filles ! Venez jouer avec Maëllisse, 10 ans. ». Son meilleur souvenir est le tournoi de Beach Rugby à Damgan où avec une équipe de copines, elles se sont qualifiées pour la finale ! Cette première rencontre a donné naissance aux « Daouzelles » (équipe féminine du Morbihan en compétition). Sportive, elle a participé, durant sa scolarité, aux championnats de France UNSS de volley-ball et de gymnastique. Active, elle est responsable au conseil d'administration du club et récemment, elle a pris la fonction de trésorière adjointe de l'Office Municipal des Sports. Sa fille, Kylia, est jeune conseillère municipale. Son fils, Tom, vient de commencer le rugby et son mari, Bruno, entraîne les loisirs... au rugby, bien entendu ! ■

• Philippe LE NY : 40 ans de fidélité à la cornemuse

Philippe a commencé l'apprentissage de la cornemuse à l'âge de 16 ans à Bourbriac, dans la région de Guingamp. Cet instrument qui le fascine ne le quittera plus. Répétitions assidues et maîtrise du solfège se révèlent vite indispensables pour appréhender les répertoires Bretons, Irlandais ou Écossais.

Puis vient le service militaire au bagad de Lann-Bihoué qui permet la rencontre de nombreux sonneurs des différents terroirs de Bretagne. Lorsqu'il s'installe à Muzillac, il joue pendant 15 ans au bagad d'Auray : la Kevrenn Alré, bien connue pour la qualité de ses prestations et ses titres de champion de Bretagne. L'attrait pour la musique écossaise des Pipe Band l'amène à participer, avec plusieurs sonneurs des meilleurs bagadou, à la création du **Gradlon Piping Society** (GPS) basée à Pont Aven. Cette formation, qui comprend une quinzaine de cornemuses et autant de tambours, caisses claires et grosses caisse, participe à l'animation de festivals en France et à des concours en Bretagne, en France, en Ecosse et probablement en Irlande l'année prochaine. Ils participeront au jeudi de l'été de Penmur, à Muzillac, le 6 août 2015 et ensuite au festival de Lorient. ■

• Yves LEPART : des carnets d'itinérances pour découvrir le monde

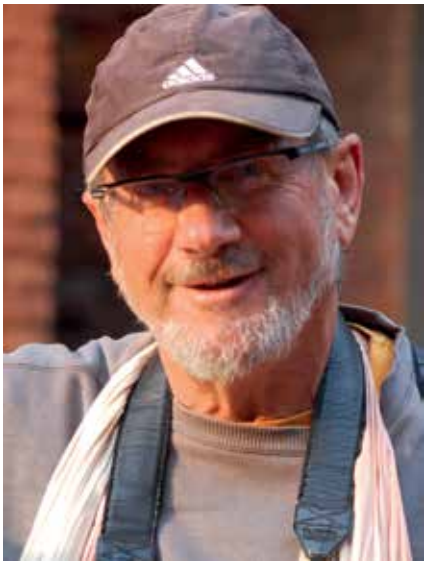

Yves a été pendant 33 ans professeur au collège Ste Thérèse, spécialement en 4e d'aide et soutien, enseignant le français, l'histoire-géographie et le latin. Il était le pilier d'une journée d'ouverture au monde avec, entre autres, des projets pour le Mali, ou Handicap International.

Pendant 21 ans, il s'est dévoué auprès des jeunes comme entraîneur des U15 au football à la JA puis au MOS. D'ailleurs, il continue de s'occuper des jeunes au sein du groupement « Pays de Rochefort ».

Durant 45 années, il a baroudé à la rencontre des hommes dans les pays en voie de développement : Madagascar pour 2 ans de coopération, l'Afrique noire, un peu les Amériques et surtout l'Asie. Ce goût du voyage lui est venu de la bibliothèque de son père, riche d'œuvres sur les colonies mais aussi d'un parrain missionnaire.

À chaque fois, il partage ses émotions avec un rendu pour les Muzillacais par des diaporamas aux soirées CCFD. Il intervient aussi dans les collèges de la région. De ses contacts avec les minorités ethniques, avec les héros du quotidien, il a écrit un livre « Carnets d'Itinérances ». Le tome 2 sort en juin (ouvrage disponible auprès de l'auteur) : des ouvrages qui nous font voyager dans notre fauteuil à la rencontre des habitants des coins les plus reculés du monde. ■

Du nouveau chez nos commerçants et artisans

L'instant Tannique

1 Rue Richemont
06 58 63 61 77

Responsable
Gabriela GIRAUDON
Activités
Bar à vins, restauration (burger, tartines, tapas)
Date d'installation : Avril 2015
Nombre d'emploi : 1

Thalass' auto

ZAC de Toulan
Parking Carrefour Market

Responsable
Didier ANGOT
Activités
Lavage de voiture (lessives sans acides et produits en Bretagne), gonfleur, aspirateur
Date d'installation : Février 2015
Nombre d'emploi : 1

Le flôt des saveurs

12 A Place du Marché
02 97 40 25 45

Responsable
Florence LE DIRAISON
Activités
Épicerie fine (thé, café, épices, salé, sucré) – Arts de la table – Boutique cadeaux
Date d'installation : Juin 2015
Nombre d'emploi : 1

Pépinière LE LESTIN

ZI Hinzal & Zone littoral sud
02 97 41 59 72

Responsable
Emmanuel LEBEAUPIN
Activités
Production et vente de végétaux aux particuliers, professionnels et collectivités
Date d'installation : Avril 2015
Nombre d'emplois : 8

Pensée santé

7 bis Place du Marché
09 86 18 01 30
penseesante@gmail.com

Responsable
Mickaël LE NEVÉ
Activités
Équipement et matériel médical
Date d'installation : Juin 2015
Nombre d'emploi : 1

L'Adresse

9 Place du Marché
02 97 45 61 56

Responsable
Isabelle et Philippe BRAULT
Activités
Crêperie, restaurant
Date d'installation : Avril 2015
Nombre d'emplois : 3

Ils ont déménagé...

BREIZH AMBULANCES
29 zone du Parc
Tél. 02 97 41 41 04

C-DUXO Informatique
Rue des arpins, espace littoral
Tél. 02 97 45 42 67

Numérique

• La fibre optique arrive à Muzillac

L'usage du numérique se développe dans tous les domaines : loisirs, santé, éducation, monde du travail ... et nous avons besoin d'échanger de plus en plus rapidement des volumes de données et d'informations toujours plus importants.

Rapidité, continuité, symétrie

Contrairement au cuivre, la fibre optique permet :
- la rapidité : elle transmet des données à la vitesse de la lumière.
- la continuité : elle transporte des données sans atténuation significative du signal même à longue distance. Elle permet donc d'apporter un débit identique aux usagers, quel que soit leur lieu d'habitation.
- la symétrie : elle permet de recevoir et aussi d'expédier des données à un débit identique (l'envoi de fichiers est aussi rapide que le téléchargement).

La fibre optique va donc progressivement se substituer à la technologie cuivre.

Le très haut débit à 100 % des Bretons

Partout où les opérateurs commerciaux (Orange en Bretagne) n'investissent pas, faute de garantie suffisante sur la rentabilité à court terme, les pouvoirs publics ont décidé de financer la construction d'un réseau de fibre optique jusqu'à l'abonné (Fiber to the Home ou FttH). L'objectif est d'amener à terme le Très Haut Débit à 100 % des Bretons. Cette opération est ainsi réalisée par le Syndicat Mixte Mégalis grâce aux fonds de l'Union européenne, de l'État, de la Région, du Département, de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne et de la commune de Muzillac.

Environ 1 200 foyers, sites publics et entreprises, seront desservis d'ici l'été 2016, dans le centre-bourg. Nous en sommes à l'étape d'étude et de calibrage, puis interviendront les travaux.

Alain Guihard,
vice-président en charge de l'aménagement du Territoire

Transports scolaires

• 2 solutions pour récupérer sa carte de car ou sa vignette

Chaque matin, les cars scolaires couvrent plus de 1 500 km sur nos 12 communes. C'est l'équivalent de la distance entre Muzillac et Lisbonne !

Arc Sud Bretagne organise, avec le Conseil départemental du Morbihan, les transports scolaires des élèves inscrits dans les écoles maternelles, primaires et les collèges du territoire. Vous avez le choix entre deux solutions pour récupérer votre carte ou votre vignette avant le jour de la rentrée scolaire.

Par courrier : à partir du 1er juillet

Merci de nous adresser, en précisant le nom de l'enfant :
- Un chèque libellé à l'ordre du TRESOR PUBLIC
- Une enveloppe timbrée à votre nom et adresse
- Pour les familles qui bénéficient du tarif réduit (à partir de 3 enfants utilisant les transports scolaires), les photocopies de toutes les cartes de transport scolaire.

À réception de ce courrier, le service Transports scolaires vous retourne la vignette, ainsi que le numéro du car, l'arrêt à utiliser et les horaires prévus pour la rentrée de septembre 2015. Il est possible de payer en 2 fois : vous réglez le 1er trimestre à partir du 1er juillet et le solde en janvier 2016.

TARIFS 2015-2016	Montant annuel	Montant 1er trimestre
Plein tarif (1 ou 2 enfants transportés)	132 € par enfant	44 € par enfant
3 enfants transportés ou +	104 € par enfant	44 € par enfant
Enfant scolarisé hors secteur scolaire avec dérogation	162 € par enfant	54 € par enfant
Enfant scolarisé hors secteur sans dérogation	Abonnement annuel : 320 € Abonnement mensuel : 32 €	

Lors des permanences, à la fin du mois d'août

Date	Commune	Lieu de permanence	Horaires
Lundi 24 août	Muzillac	Communauté de Communes	9h à 12h et 14h à 17h
Mardi 25 août	La Roche-Bernard	Mairie (Accès place du Pilori)	9h à 12h et 14h à 17h
Mercredi 26 août	Muzillac	Communauté de Communes	9h à 12h et 14h à 17h
Jeudi 27 août	La Roche-Bernard	Mairie (Accès place du Pilori)	9h à 12h et 14h à 17h
Vendredi 28 août	Muzillac	Communauté de Communes	9h à 12h et 14h à 17h

Spécial lycée

Pour le lycée à Questembert :
SITS, Place du Général de Gaulle, 56230 QUESTEMBERT, **02 97 26 11 54**

Pour les lycées à Vannes :
AVB TRANSPORTS, ZA de Noyalo, Route de Surzur, 56450 NOYALO, **02 97 67 71 51**. ■

Bertrand Roberdel,
vice-président en charge de l'enfance-jeunesse

Déchets

• 3 contentieux liés à la REOM

La Communauté de Communes avait délibéré à la fin de l'année 2013 afin de mettre en place la REOM (redevance d'enlèvement des Ordures ménagères). Elle a fait face à trois contentieux qui sont liés.

Le matériel : une expertise judiciaire devrait déterminer la responsabilité de l'entreprise

La société SNN Eco a livré en 2012, dans le cadre d'un marché public, le matériel de collecte des ordures ménagères en vue de mettre en œuvre sur le territoire une redevance incitative. Ce matériel pose problème. Conçues pour collecter 4 m^3, les bornes ne peuvent en réalité recevoir qu'un tiers du volume attendu. Ceci a eu pour conséquence le maintien ouvert de certaines bornes pour faciliter le dépôt, l'augmentation de la fréquence des collectes, le recrutement de personnel pour le nettoyage des dépôts sauvages, le report de la part incitative. Une autre conséquence qui peut être aisément liée à ces difficultés (encore d'actualité) est le recours réalisé par un millier de plaignants et relatif à la facture REOM.

L'expert judiciaire devra préciser le niveau de responsabilité de l'entreprise. D'ici là, nous continuons de chercher des solutions techniques.

Le juge de proximité annule les factures

Le juge de proximité du Tribunal d'instance a rendu un premier jugement le 5 février. La dernière audience aura lieu le 18 novembre 2015. Il a retenu deux motifs pour demander l'annulation de la facture et le versement par la Communauté de Communes d'un dédommagement de 25 € à chaque plaignant :

- La délibération fixant les tarifs de la redevance n'est pas annexée à la facture.
- La redevance n'est pas calculée en fonction des ordures ménagères réellement enlevées, et les tarifs ne sont pas proportionnels au service rendu.

Le Tribunal administratif confirme la légalité des tarifs

Le 5 mars, le Tribunal Administratif a confirmé la légalité des tarifs votés par la Communauté de Communes en précisant qu'ils respectaient la proportionnalité / volume de déchets. Cette décision n'annule pas dans les faits le jugement du Tribunal d'instance puisque ce sont deux procédures différentes.

Compte tenu des arguments juridiques qui peuvent être opposés, la Communauté de Communes a décidé de se pourvoir en Cassation contre la décision du Tribunal d'instance. En effet, le Code Général des Collectivités Territoriales n'oblige en rien les collectivités à annexer leurs délibérations aux factures qu'elles adressent (cantine, accueil de loisirs, eau...). La délibération est un acte juridique à portée générale qui s'impose à tous par le simple fait de sa publication. Il ne rend pas non plus obligatoire l'institution d'une redevance au réel et laisse le libre choix du critère de facturation.

2015, TEOM et économies

Lors du conseil communautaire du 14 octobre, les élus ont voté à une très forte majorité (31 oui et 3 abstentions) en faveur de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) qui couvrira, à partir du 1er janvier 2015, les dépenses de collecte et de traitement des déchets ménagers (tous matériaux, porte-à-porte, apport volontaire, déchetteries).

Des pistes d'économie ont déjà été mises en œuvre (fin de la prise en charge de la collecte des cartons des professionnels, mutualisation des moyens de collecte avec Questembert Communauté...). La chargée de prévention qui a pris ses fonctions en mars va intensifier la pédagogie et l'encouragement à la réduction et au tri des déchets. ■

Joël Bourrigaud,
Vice-Président en charge de l'environnement

École maternelle Les Poulpikans

• Carnaval !

Le jeudi 9 avril, les enfants de l'école des Poulpikans ont défilé dans les rues de Muzillac pour le plus grand plaisir des enfants, des parents et des passants ! Soleil, couleurs, musique et bonne humeur... Tous les ingrédients étaient réunis pour faire de cet après-midi un moment de fête qui s'est terminé par un goûter de crêpes sur le parvis de l'école. ■

Marianne BUREL-OLÈS

École élémentaire Les Poulpikans

• En Avant la musique avec le SIDEM

Avec Johana le mardi matin, avant de chanter, nous réveillons tous nos muscles, nous nous décontractons, nous assouplissons différentes parties de notre corps puis nous travaillons notre souffle. Nos chants évoquent tous le Brésil car cette année au carnaval de l'école nous avons été les musiciens de « la batucada » comme à Rio et nous avons accompagné avec nos ganzas, cloches à gogo et surdos, les élèves de la maternelle.

Les classes de CP et de CP-CE1

C'est avec beaucoup de plaisir que notre classe de CE2 et CM1 a également bénéficié des compétences de Johana Sere. Durant 4 séances, nous avons été initiés à l'univers de Mozart et nous avons pu approfondir nos connaissances sur les instruments de musique composant un orchestre. À l'issue de cette formation très enrichissante, nous avons rencontré un bassoniste de l'Orchestre de Bretagne qui nous a expliqué son métier. Il nous a accompagnés et nous avons chanté ensemble l'alphabet de Mozart sous la direction de Johana. Quelques jours plus tard, les deux classes ont assisté à un concert du même orchestre à la salle Asphodèle de Questembert. C'était un moment fort impressionnant. Grâce à cet événement, nous avons eu l'occasion de voir et d'entendre beaucoup d'instruments... Ce n'est pas souvent que l'on a la chance de voir tant de musiciens réunis ! ■

La classe de CE2-CM1

École Ste Bernadette

• Rencontre avec Dasson Penn Meur

Vendredi 10 avril durant l'après-midi, des membres de l'association Dasson Penn Meur sont venus rencontrer les élèves des classes bilingues breton/français de l'école Sainte-Bernadette de MUZILLAC. Au programme, apprentissage (ou révision pour certains enfants) de danses bretonnes, comme la Conchinchine, le rond de Saint-Vincent, l'hanter-dro, la ridée... Les élèves étaient ravis de s'initier à ces danses traditionnelles. Il n'est pas si facile que cela de se tenir par le petit doigt tout en respectant les pas et la musique ! Mais heureusement les animateurs de Dasson Penn Meur étaient pédagogues et habitués à s'adresser à des enfants. Cette animation a permis à nos élèves bretonnants de faire le lien avec la culture bretonne dans son ensemble et la danse en particulier.

L'après-midi s'est terminé par un petit goûter préparé par les élèves de la classe maternelle bilingue. Les petits et les plus grands étaient ravis d'avoir vécu ce temps de convivialité à la veille des vacances ! ■

Gwendal DANIEL

• Sortie au ranch de Calamity Jane

Les élèves de grande section-CP-CE1 se sont rendus déguisés en cow-boys et en indiens au ranch de Calamity Jane à Languidic pour une journée en immersion en anglais. Tout le long de la journée les activités se sont enchaînées : découverte de la culture amérindienne dans un tipi, maniement du lasso, square dance, poney et activités arts plastiques. Une journée riche en découvertes qui a enchanté les élèves. ■

Sylvie MANACH

Culture gym Muzillac

La Fédération Française Sport pour tous du Morbihan a tenu à fêter ses 40 ans d'existence au cours de son Assemblée Générale annuelle, le 31 janvier 2015, à MUZILLAC car...

Culture Gym votre club actuel, s'appelant à l'origine « Amicale de gymnatisque volontaire » fut créé en 1971 par quelques femmes dynamiques et volontaires de Muzillac. Ayant ressenti le besoin de bases solides, en 1975 elles ont contacté la Fédération Nationale, ont fédéré d'autres clubs de gym et ont créé ce comité départemental. Bravo à ces dames !

Cette fédération procure en permanence des stages de formation continue pour nos animateurs, des services administratifs et des appuis juridiques. Le nombre de clubs fédérés s'est rapidement développé en passant de 550 licenciés à 8 700 à ce jour.

Des photos ont défilé à l'écran et ont fait briller les yeux de ces personnes ayant créé ce lien solide. Nombreuses se sont reconnues participant à tous les grands événements et rencontres. Merci à elles toutes !

Culture gym rappelle que ses cours reprendront la semaine du 14 septembre 2015. ■

Contact
Janine HINDRE : 02 97 45 63 28

Dominique VAUVERT
Présidente

Comité d'échanges et de jumelage

Les Muzillacais accueillis à Sheringham

Du 22 au 26 avril 2015, une délégation d'élus et de membres du comité de jumelage s'est rendue en Angleterre pour les cérémonies d'officialisation du jumelage avec Sheringham. Accueillie par Tony Nelson, le crieur public fier d'arborer le logo muzillacais fraichement cousu sur son uniforme, elle s'est rendue à la mairie où Tricia Brooks, maire de Sheringham et son conseil municipal au grand complet l'a accueillie sous le soleil.

Après les discours d'usage où l'amitié entre les peuples et les villes a été mise en exergue, Tricia Brooks et Jo Brohan ont signé la charte de jumelage et échangé les drapeaux. Anglais et Français se sont ensuite rendus au centre communautaire où avaient déjà pris place les représentants de la police locale, les présidents d'associations et les membres du comité anglais dont Gérard Noyau ancien président. Après l'intervention des élus Tricia Brooks et Jo Brohan, et celle, pleine d'enthousiasme et de spontanéité de jeunes élèves et collégiens anglais, Hugh Bradbury et Henri Le Cadre les présidents des deux comités ont, à leur tour, prononcé un discours, échangé les cadeaux et fait le vœu de voir les échanges s'amplifier et perdurer. Pendant le buffet qui a suivi, responsables locaux et visiteurs ont pu échanger informations et adresses. En fin de journée, la visite guidée de la ville, du musée et le concert donné en l'honneur de Saint Georges saint patron des Anglais ont réuni tous les participants.

Les jours suivants, ces derniers ont été reçus à l'école primaire de Sheringham, fait une promenade de 8 kilomètres en train à vapeur sur la Poppy Line (ligne coquelicot) construite en 1877 par William Marriot aïeul du muzillacais Graham Fenner et visité la ville voisine de Cley autrefois un des ports les plus achalandés d'Angleterre.

Une soirée festive et un repas superbement préparé par le comité anglais ont clôturé le séjour qui, de l'avis général, fût une réussite totale. ■

Alain LE BOT

Apprendre le breton avec Dasson Penn Meur

Depuis septembre, 25 personnes se retrouvent autour de la langue bretonne. Ces rencontres nous permettent :

- d'étudier, en groupe, la langue bretonne et de parler ;
- de retrouver nos racines si nous sommes nés en Bretagne ou de découvrir la culture de notre région d'adoption si nous venons d'ailleurs ;
- de parler à d'autres bretonnants pour ceux dont le breton est la langue maternelle ;
- de créer des liens dans une ambiance sympathique
- de partager un moment de convivialité autour de la culture bretonne
- de faire travailler nos neurones : mémoire, compréhension ...

Ces cours ont lieu **un mardi sur deux de 18h à 19h30 à l'espace Mauduit**. La saison 2015-2016 va redémarrer à l'automne prochain. ■

Marie Laurence FLOC'H pour le groupe de Bretons

Ken'istor

À notre assemblée générale du samedi 24 janvier, nous avons constaté que :

- le spectacle **rétrospective** (concept déposé à l'INPI), très apprécié par les spectateurs, était un projet ambitieux pour un collectif associatif.
- nous avions, seulement, ouvert une « porte », avec la conviction que c'était dans « l'air du temps ».
- nous devrons, pour le faire progresser, apporter quelques améliorations.

Toutes ces raisons font que nous suspendons en 2015 la manifestation de juillet : **Istor'illac**, dont la programmation estivale n'est, sans doute pas, la plus appropriée.

L'objectif maintenant est la sixième édition de **Samain**, qui signifie « réunion », programmée pour le samedi 31 octobre. Pour mémoire **Samain** est le passage de la saison claire à la saison sombre, et est considéré comme le nouvel an celte.

Associations, entreprises, bretonnes, bretons... d'ici ou d'ailleurs, rejoignez-nous autour de nos valeurs. Mettons en commun nos complémentarités et les compétences de chacun pour que vive notre territoire. Nous comptons sur vous. ■

Gérard MOSALI

Le rugby club du pays Muzillacais

La nouvelle vie du club

Le RCPM peut profiter désormais de ses propres installations au Guerno et il n'a pas manqué de multiplier les initiatives pour montrer sa vitalité au cours de la saison 2014/2015. Celle-ci a démarré par un week-end de fête du rugby au cours duquel a eu lieu l'inauguration du site par les élus de la communauté de communes Arc Sud Bretagne.

Le club a ensuite installé ses différents groupes, des 5-6 ans aux seniors en passant par les loisirs mixtes. Les résultats sont excellents avec une finale régionale pour les -14 ans (12es sur 14) et un titre de champion de Bretagne 2e série, une nouvelle montée en 1ère série et un très beau parcours en championnat de France pour les seniors. Plusieurs joueurs ont été appelés dans différentes sélections départementales et régionales. Reconnu par le comité territorial pour son sérieux et son organisation, le RCPM a été sollicité pour organiser des entraînements ou matchs des sélections. Ce comité lui a confié l'organisation des finales régionales des écoles de rugby (750 enfants présents) le 9 mai 2015. Cette journée fut une belle réussite !

La saison prochaine marquera le 10e anniversaire du club et déjà plusieurs temps forts sont prévus : match amical avec l'équipe 1 de Vannes fin août, match avec des anciens internationaux français...

Le club reprendra évidemment ses activités « classiques » dès la fin des vacances et tous les renseignements (dates, horaires...) sont consultables sur le site **www.rcpmuzillacais.com**. ■

Christelle ROUXEL

Une saison pleine de succès au tennis de table

Nicolas Couture et Léa Morin, 2e du tableau Mixte

Manu Morin, 3e ex-eaquo du tableau 500 à 999 pts

Jean-François Brient, 2e du Tableau Elite

Cette année restera gravée à tout jamais dans l'histoire du club de Tennis de Table de Muzillac.

Même avec un effectif en légère baisse d'une dizaine d'éléments surtout en jeunes loisirs, le club de Muzillac s'est très bien comporté et a porté haut les couleurs muzillacaises. En championnat par équipes, après être montée de Départementale 2 en D1 puis de Prégionale en Régionale 3, l'équipe fanion a survolé son championnat en 1ère phase pour se hisser en Régionale 2. Au terme d'une très belle 2e phase, MTT 1 finit 2e derrière le club de Plérin (22) qui a battu nos pongistes 8 à 6 dans un match d'anthologie. La montée en Régionale 1 sera l'objectif de la prochaine saison. Un grand merci à Jean-François Brient, Matthieu Flegeau, Nicolas Couture, Yann Beyl et Jeremy Nicolas. MTT 2 fait aussi fort, en survolant son groupe de Départementale 2 en 1ère phase ce qui leur a permis de monter en D1. En 2e phase, c'est un championnat plus serré avec l'équipe de Séné qui tourne à l'avantage de Muzillac. Nouvelle montée, MTT 2 jouera en Prérégionale la saison prochaine !!! Là aussi un grand bravo à Jeremy Nicolas, Clément et Martin Roszak, Quentin Morin, Thierry Faulkner et Franck Hilton. Dans les autres championnats, les 6 équipes muzillacaises finissent à des places honorables surtout MTT 6 qui manque de peu l'accession en D2. L'équipe cadet a découvert l'intensité des matchs de compétition. En individuel, de nombreux joueurs se sont engagés en Critérium Fédéral, Finales par classement et au Championnat du Morbihan.

C'est justement au championnat du Morbihan individuel qui a eu lieu à Questembert que nos pongistes se sont le plus distingués. 7 muzillacais sont montés sur le podium dont un titre de champion pour Franck Hilton. Une seconde place pour Jean-François Brient qui perd la finale élite face à Giovanni Balcou Le borgne du club d'Hennebont (classé 218e joueur français) en six manches. Une opération survêtement et un achat de table et de séparations ont été réalisés grâce à nos partenaires, José Zaragoza de Deciway Consulting et Emmanuel Morin de Morin Maçonnerie, merci à eux.

Si le tennis de table vous tente ou si vous voulez nous soutenir, vous pouvez retrouver toutes les infos du club sur le site **http://muzillactennisdetable.hautetfort.com** mis à jour par notre très actif webmaster Christophe ou prendre contact au 02 97 45 28 68 ou encore envoyer un mail sur le site. ■

Benjamin VILAIN

Franck Hilton, Champion du Morbihan du tableau – de 1300 pts

Théatr'amuz

Esprit de famille !

Ah les histoires de famille ! Inépuisable sujet ! Les spectateurs étaient au rendez-vous jeudi 30 avril au domaine de Prières pour encourager le travail du groupe amateur de Théâtr'Amuz et celui des stagiaires et personnels encadrants impliqués dans le projet.

Les textes du duo Bacri-Jaoui ont résonné d'une tonalité toujours d'actualité, servis par les 11 comédiens amateurs du groupe, les stagiaires figurants et les décors réalisés avec la complicité de l'atelier d'ergothérapie.

Une belle collaboration qui devrait se poursuivre en juin et en août, toujours dans la salle de spectacle du domaine de Prières, pour vous permettre de redécouvrir la fratrie Mesnard dans son bistrot familial (**Un air de Famille**) ou Martine et Jacques, le couple bobo dépassé par ses invités dans les coulisses culinaires de leur bel appartement (**Cuisines et dépendances**).

À déguster en famille et entre amis, sans modération et en toute simplicité ! ■

Anne GUYON

mémo médical

• MÉDECINS

CABINET MÉDICAL
BERCU Sandra
BERTHELOT Emmanuel
GIGUET Alban
TRICOT Nathalie
19 rue Guillaume Apollinaire
02.97.48.61.48

• CABINETS INFIRMIERS

ANDRÉ Séverine
MAINGRET Marie-France
21 rue Guillaume Apollinaire
02.97.41.45.54
CAZOT Soazig
PONDARD Emilie
VANNIER Sébastien
06.15.23.15.83
DANIEL Laurence
DRENO Lucie
VIEL Françoise
SORIN Aurélie
1 bis rue Richemont
02.97.41.48.97
QUATREVEAU Muriel
CANEVET Muriel
1 rue René Bazin
02.97.41.52.52
SSIAD (SOINS À DOMICILE)
Rue du Hinly
02.97.45.61.43

• DIÉTÉTICIENNES - NUTRITIONNISTES

LE MÉRO Carole
21 rue Guillaume Apollinaire
02.97.48.66.37
MESSAGER Julie
21 rue Guillaume Apollinaire
02.97.30.15.87

• OSTÉOPATHES

CORTIER Christine
21 rue Guillaume Apollinaire
06.85.31.09.47
JOSSE Léna
21 rue Guillaume Apollinaire
06.80.46.98.85
CHANUT Pierre
24 bis place du Marché
02.97.41.54.75
BOUDJEMA Manuel
43 rue d'Armorique
02.97.48.65.02
FASANI Camille
39 rue d'Armorique
02.97.41.69.32

• ACUPUNCTURE SANS AIGUILLES

PELOUIN Cindy
21 rue Guillaume Apollinaire
06.82.44.32.27

• NATUROPATHE

FORT Frédéric
21 rue Guillaume Apollinaire
06.14.20.09.94

• PRATICIENNE EN HYPNOSE

LENOIR Céline
21 rue Guillaume Apollinaire
06.47.87.54.72
RETAILE Louise
25 rue René Bazin
06.47.44.21.10

• PSYCHOLOGUE

MINARD Gaëlle
21 rue Guillaume Apollinaire
06.21.07.39.21

• THÉRAPEUTE SHIATSU

LE GAL Marie
21 rue Guillaume Apollinaire
06.67.10.10.12

• LABORATOIRE

Laboratoire d'analyse Océalab
23 rue du Général de Gaulle
02.97.41.63.90

• RADIOLOGIE

SCM Cabinet de radiologie
23 rue du Général de Gaulle
02.97.41.65.17

• PHARMACIES

Pharmacie du Marché
20 place du Marché
02.97.41.66.21
Pharmacie Rummens
4 rue Richemont
02.97.41.67.11

• DENTISTES

JOSSO Jean-François
LE GALUDEC Jean-Paul
WACHTHAUSEN Marc
YAOUANC Patrick
17 rue Guillaume Apollinaire
02.97.41.59.42
LAPTEFF Fabienne
3 rue Châteaubriand
02.97.41.46.90

• MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES

ABGRALL Emmanuelle
SAFFRAY Gwenaëlle
ZAMPIERI Antony
Place du Vieux Couvent
02.97.41.51.25
BOUDJEMA Manuel
43 rue d'Armorique
02.97.48.65.02
CHANUT Pierre
24 bis place du Marché
02.97.41.54.75
PAWLIK Corinne
Saint Vincent
02.97.48.65.73

• ORTHODONTISTE

ANTON Guillaume
47 bis du Général de Gaulle
02.97.48.30.08

• ORTHOPHONISTES

ARINO Janic
DRESCHER Lénaïg
GOSSELIN Mathilde
25 rue René Bazin
02.97.45.66.69

• PÉDICURES-PODOLOGUES

HAMON Frédérique
1 rue Richemont
02.97.41.59.17
CAPELLE Gwenal
Place du Vieux Couvent
02.97.41.63.40

• SAGE-FEMME

RUBAUD-COUERAUD Marie-Pierre
25 rue du Général de Gaulle
02.97.45.61.42

• SOPHROLOGUE/SOMATOTHÉRAPEUTE

SARZAUD Sylvie
7 rue Saint Pol
02.97.45.52.90

• CENTRE D'ACCUEIL ET DE PERMANENCE DES SOINS

02.97.68.42.42 (La Roche-Bernard)

• CENTRE MÉDICO PSYCHOLOGIQUE POUR ADULTES

Allée de Pen Mur
02.97.41.58.60

• CENTRE PSYCHOTHÉRAPIQUE POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS

Rue du Hinly
02.97.41.61.70

mémo services

• MAIRIE DE MUZILLAC

Allée Raymond Le Duigou
Tél. 02 97 41 66 25 - Fax 02 97 41 41 58
mairie@muzillac.fr

Ouverture le lundi et samedi de 9h à 12h
et du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

• PERMANENCE DES ÉLUS (SUR RENDEZ-VOUS)

Le Maire
Jo BROHAN

Finances, Logement et Patrimoine
Bernard LE LAN

Vie scolaire et périscolaire
Christine SAVARY

Cadre de Vie, Économie et Emploi
Michel CRIAUD

Culture et Communication
Fabienne MAHE

Urbanisme et Travaux
Jean-Pierre PRUNAULT

Affaires Sociales, Solidarité et Petite Enfance
Marie Thérèse CABON

Sport - Jeunesse
Bruno HUBERT

Vie Associative
Véronique LE NOAN

Agriculture
Jean-Yves LE JALLE

Élus de l'opposition
1er vendredi de chaque mois
sur RDV (06 13 43 03 96)

• SERVICES MUNICIPAUX

Directrice Générale des services
Véronique LE PEHUN

Accueil – État-Civil
Myriam NICOL
Françoise LESCOUEZEC

Communication Vie associative
Vanina THEBAUD

Urbanisme
Arnaud BRISSON
Béatrice LASQUELLEC

Services Techniques
Nicolas HOUIZOT
Patrick RYO
Béatrice LASQUELLEC

Police municipale
Alexandre NAVARO
Philippe SALLES

CCAS
Stéphane MORILLEAU

Maison de l'Enfance

Multi accueil
Virginie RIPOCHE
Tél. 02 97 41 59 08
multiaccueil@muzillac.fr
Lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Garderie
Eric PROST
Tél. 02 97 41 59 33

Accueil de loisir sans hébergement
Mercredi et petites vacances
de 7h à 19h
Vacances d'été de 7h30 à 19h

Relais assistantes maternelles
Sandrine GUILLARD
Géraldine COLLEAUX
Tél. 02 97 48 68 31
ram@muzillac.fr
- Mardi & vendredi
de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- Mercredi & jeudi
de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h45

Cantine et ateliers périscolaires
Elodie RYO
Tél. 06 75 04 91 09

Espace Jeunes
Céline DANION
Tél. 02 97 48 65 31
espacejeunes@muzillac.fr

Mini-Golf
Ouvert du 1er juin au 30 septembre
en contactant l'office de tourisme
Tél. 02 97 41 53 04

Centre Culturel du Vieux Couvent
Thierry MONFORT
Tél. 02 97 45 64 22

Médiathèque

Cécile LE FLOCH
Laurent AUNEAU
Tél. 02 97 41 40 07
Mardi : 15h/19h
Mercredi : 10h/13h - 15h/19h
Vendredi : 10h/13h - 15h/19h
Samedi : 10h/16h

SIDEM (école de musique)
Tél. 02 97 41 62 66
Mercredi et jeudi de 9h30 à 12h

ENSEIGNEMENT PUBLIC

École maternelle Les Poulpikans
1 rue des Lilas
Tél. 02 97 41 64 81

École élémentaire Les Poulpikans
1 rue des Lilas
Tél. 02 97 41 60 29

Collège Jean Rostand
15 rue Jean Mermoz
Tél. 02 97 41 66 49

ENSEIGNEMENT PRIVÉ

École Sainte Bernadette (maternelle et élémentaire)
20 rue Châteaubriand
Tél. 02 97 41 67 38

Collège Sainte Thérèse
5 rue du Stade
Tél. 02 97 41 69 89

CORRESPONDANT PRESSE

Ouest-France
Pierre ESPY
06 03 51 90 35
Tél. 02 97 48 64 31
pierre.espy@wanadoo.fr

Télégramme
Carole PRENGERE
Tél. 06 64 46 95 81
carole.prengere@orange.fr

LA POSTE
Rue Richemont
Tél. 02 97 41 51 79

VEOLIA EAU
Tél. 09 69 32 35 29

CAPS
Ne vous déplacez pas tout de suite
En cas d'urgence vitale appelez le 15. Sinon contactez le médecin de garde Tél. 02 97 68 42 42

PERMANENCES SUR LA COMMUNE

Assistante sociale
Sur rendez-vous
Tél. 02 97 69 54 82

PMI / Puéricultrice
Sur rendez-vous Tél. 02 97 69 54 82

CARSAT (retraite)
Sur rendez-vous
Rue du Hinly
Tél. 3960

AMPER (portage de repas)
Tél. 02 97 46 51 97

ADMR (aide à domicile)
Tél. 02 97 41 41 62
Lundi au vendredi 10h-12h

SSIAD (service de soins à domicile)
Tél. 02 97 45 61 43

- Transport et Restauration scolaire
  Cyber-espaces
- Animation sportive
  Développement économique
  02 97 41 46 26
- Vacances à la Carte
  02 97 48 31 69

Espace Emploi Formation
02 97 41 68 75
- Résidence seniors La Marinière
  02 97 45 67 34
- Spanc
  06 87 67 86 06
- Déchets (Marzan)
  0800 743 359
- Piscine (Nivillac)
  02 99 90 60 39

Nouveau service :
Espace Autonomie Seniors
Centre des Bruyères
02 97 41 82 00

Office de Tourisme
Tél. 02 97 41 53 04

• MAISON DE LA SOLIDARITÉ
Rue du Hinly
- Restos du Cœur
- Banque Alimentaire
- Secours Catholique
- CCFD - Terre Solidaire

Collecte des ordures ménagères /sacs jaunes
Le Mardi toutes les semaines pour les ordures ménagères, tous les 15 jours pour les sacs jaunes (sauf juillet et août). Merci de les déposer la veille des collectes après 18h.

Collecte verre/papier
Point de collecte en containers

Déchetteries

Kerbodo à Muzillac
Tél. 02 97 41 56 39
Lundi au vendredi : 9h-12h30 et 14h-18h30 (sauf mardi après-midi)
Samedi : 9h-12h30 et 13h30-18h30

Saint-Michel à Le Guerno
Tél. 02 97 42 81 12
Mardi et jeudi :
9h-12h30 et 14h-18h30
Samedi : 9h-12h30 et 13h30-18h30

Théra à Péaule
Tél. 02 97 42 96 64
Lundi, mercredi et vendredi :
14h-18h30
Samedi : 9h-12h30 et 13h30-18h30

Plateforme de déchets verts à Damgan
06 75 48 83 81
Mardi et Vendredi : 9h-12h30 et 14h-18h30
Samedi : 9h-12h30 et 13h30-18h30

• Muzillac Ensemble Autrement

Le Traité de Libre-Échange Transatlantique (TAFTA)*, quel impact sur nos communes?

C'est très bien de s'intéresser à la vie locale, car généralement c'est elle qui régit nos actes de la vie quotidienne, et bien souvent nous négligeons ce qui se passe à Bruxelles, à Genève ou à New-York. Or nous avons tort de ne pas nous y intéresser davantage, car les négociations internationales secrètes d'aujourd'hui peuvent nous concerner demain.

C'est ce qui se passe avec le Traité de Libre-Echange Transatlantique qui se négocie en secret entre l'Union Européenne et les États-Unis. L'omniprésence des multinationales dans les coulisses des négociations laisse craindre une harmonisation par le bas et une gestion des conflits par une justice privée, indépendante des États et n'ayant aucune légitimité démocratique. Ce projet de traité, appelé TAFTA, est une véritable attaque contre les pouvoirs législatif et judiciaire, et remet en cause tous nos acquis sociaux sur la santé, le travail, les congés, la retraite et l'ensemble des droits individuels mis en place après la seconde guerre mondiale.

Un gouvernement, un département, une communauté de communes, ou une commune qui voudra légiférer sur l'alimentation, la médecine, l'environnement, le social, pourra être attaqué devant des organismes privés d'arbitrage par une entreprise estimant que ses profits actuels ou futurs seront diminués par ces mesures.

Prenons l'exemple d'Arc Sud Bretagne décidant, pourquoi pas, de confier la gestion des cantines scolaires à une entreprise locale travaillant avec des producteurs locaux. Les grandes entreprises françaises de ce secteur d'activité voire une multinationale américaine, pourront attaquer la communauté de communes pour « entrave à la concurrence », « perte de profits », etc. (cf. article 23)

Les entreprises américaines ne veulent pas l'application du principe de précaution en cas de doute sur la nocivité d'un produit, comme pour les OGM ou les pesticides. Elles sont hostiles aux étiquettes et aux « Appellations d'Origine Contrôlée » sur les produits d'origine agricole.

Quant aux organismes privés d'arbitrage ils existent déjà. Ils obtiennent régulièrement des gros dédommagements des États attaqués. Par exemple, Veolia Environnement a fait un procès au gouvernement égyptien, parce que celui-ci avait augmenté le salaire minimum, ce qui entamait les profits de l'entreprise. Les multinationales attaquent les États, et cela coûtera très cher aux contribuables puisque les frais sont de l'ordre de 1 000 dollars de l'heure par avocat auxquels il faut ajouter les 3 000 dollars par jour pour un arbitre. Et cela peut durer très longtemps. L'Équateur a dû payer un milliard de dollars, soit 20 % de ses dépenses de santé, à une compagnie pétrolière américaine qui s'estimait lésée par une zone de forage déclarée protégée.

Des citoyens sont morts pour que nous ayons des tribunaux indépendants, des droits de l'homme et des droits sociaux (sécurité sociale, salaire minimum, pension de retraite, congés payés...), ne l'oublions pas ! Gardons et retrouvons notre liberté de décider pour nos affaires quotidiennes et locales, retrouvons notre souveraineté dans tous les domaines. À chacun de s'approprier ce débat. ■

*: Trans-Atlantic Free Trade Agreement

Yvonne Le Corvec, Jessica Beaulieu,
Henri Le Cadre, Pierre-Yves Le Jallé.

nos animations

Tous les lundis de juillet et août :
Marché nocturne avec l'union des commerçants

JUILLET

D5	Fête du Moustéro - Les Amis du Moustéro
L6	Circuit du Patrimoine - Muzillac Tourisme ASB
M8	Sortie pêche à pied - Tourisme ASB
M8	Randonnée pédestre - Muz les s'melles
J9	Jeudis de l'été - Bérengère Gros-Pasquier et invités
V10	Don du sang - Amicale des donneurs de sang
L13	Bal populaire + feu d'artifice (23h30) - Commune + comité des fêtes
M15	Braderie du Secours Catholique
M15	Visite du Patrimoine - Muzillac Tourisme ASB
M15	Sortie pêche à pied - Tourisme ASB
M15	Randonnée pédestre - Muz les s'melles
J16	Jeudis de l'été - A Cor Do Brasil Quartet
V17	Vente de crêpes au profit de la Ligue contre le cancer
M22	Randonnée pédestre - Muz les s'melles
J 23	Jeudis de l'été - Les licenciés de chez Renaud
V24	Initiation à la danse bretonne - Dasson Penn Meur
M29	Visite du Patrimoine - Muzillac Tourisme ASB
M29	Randonnée pédestre - Muz les s'melles
J30	Jeudis de l'été – Cartoon Cats
J30	Balade nature

AOÛT

L3	Découverte des algues comestibles et dégustation
M5	Randonnée pédestre - Muz les s'melles
V7	Vente de crêpes au profit de la Ligue contre le cancer
D9	Fête de la chapelle de Trégréhenne - Frairie de Trégréhenne
M12	Visite du Patrimoine - Muzillac Tourisme ASB
M12	Sortie pêche à pied - Tourisme ASB
M12	Randonnée pédestre - Muz les s'melles
Du 14 au 28	Open de Tennis - Tennis Club
M19	Randonnée pédestre - Muz les s'melles
J20	Sortie pêche à pied - Tourisme ASB
M26	Visite du Patrimoine - Muzillac Tourisme ASB
M26	Randonnée pédestre - Muz les s'melles
J27	Circuit du Patrimoine - Muzillac Tourisme ASB
D30	Repas champêtre - Ensemble pour le calvaire de Pontchaland
L31	Découverte des algues comestibles et dégustation

SEPTEMBRE

S5	Forum des associations
D6	20 ans de Muz les s'melles
M9	Visite du Patrimoine - Muzillac Tourisme ASB
S/D 19/20	Journées du Patrimoine
D20	Thé dansant - Rhuys Vilaine Accordéon
J24	Don du sang - Amicale des donneurs de sang
S/D 26/27	Foire biologique

LES JEUDIS DE L'ETE 2015

DU 9 JUILLET
AU 20 AOUT
A 19H00

MUZILLAC | SPECTACLES ET CONCERTS GRATUITS |

BERENGERE GROS-PASQUIER & SES INVITES

Jeudi 9 JUILLET - 19h

Centre Culturel Le Vieux Couvent

CARTOON CATS

Jeudi 30 JUILLET - 19h

Place Saint-Julien

CATCH D'IMPRO

Jeudi 13 AOÛT - 19h

Jardin du Vieux Couvent

COR DO BRASIL QUARTET

Jeudi 16 JUILLET - 19h

Jardin du Vieux Couvent

GPS PIPE BAND

Jeudi 6 AOÛT - 19h

Site de Pen-Mur

TAILLEVENT

Jeudi 20 AOÛT - 19h

Jardin du Vieux Couvent

LES LICENCIES DE CHEZ RENAUD

Jeudi 23 JUILLET - 19h

Jardin du Vieux Couvent

LES EXPOS DE L'ETE 2015

DU 4 JUILLET
AU 14 AOUT

MUZILLAC | SALLE ADÉLAÏDE |

Expo photos patrimoine
[DU 4 AU 18 JUILLET]

Emmanuelle BRETT
[DU 21 JUILLET AU 1 AOÛT]

Béatrice DEFALT
[DU 4 AU 14 AOUT]